



1^{er} septembre 2010

Programme de consolidation 2011-2013 des finances fédérales (PCO 2011/2013)

Rapport sur les résultats de la procédure de consultation

Table des matières

1	Introduction.....	3
1.1	Contexte	3
1.2	Contenu du rapport de consultation:	3
1.3	Informations sur la procédure de consultation.....	4
2	Synthèse des résultats	5
2.1	Observations générales concernant le PCO	5
2.1.1	Cantons et conférences des directeurs cantonaux	5
2.1.2	Partis politiques	6
2.1.3	Communes, villes et régions de montagne	8
2.1.4	Associations faïtières	8
2.1.5	Autres milieux intéressés	9
2.2	Trains de mesures I, II, V, VI	10
2.3	Trains de mesures III et IV: domaine propre de l'administration fédérale et mesures de réexamen des tâches	11
2.3.1	Constructions civiles et logistique	11
2.3.2	Diverses mesures au sein du DFAE	12
2.3.3	Diverses mesures au sein du DFJP	12
2.3.4	Défense	13
2.3.5	Diverses mesures au sein du DDPS.....	13
2.3.6	Formation.....	14
2.3.7	Recherche	15
2.3.8	Prestations complémentaires AVS/AI	16
2.3.9	Assurance-invalidité	17
2.3.10	Assurance-maladie	17
2.3.11	Accueil extra-familial des enfants	17
2.3.12	Migration	17
2.3.13	Protection du paysage et conservation des monuments historiques; soutien de projets culturels	18
2.3.14	Santé	19
2.3.15	Construction des routes nationales.....	20
2.3.16	Transport régional de voyageurs	20
2.3.17	Transport des marchandises	21
2.3.18	Protection de l'environnement	21
2.3.19	Agriculture: amélioration des bases de production, mesures sociales et Haras national suisse	23
2.3.20	Agriculture: promotion des ventes, soutien du marché et paiements directs	25
2.3.21	Diverses mesures au sein du DFE	26
2.3.22	Personnel.....	26
2.3.23	Charges de conseil	27
2.3.24	Informatique.....	27
2.3.25	Autres charges propres de l'administration fédérale.....	27
2.3.26	Surveillance de la correspondance par poste et télécommunication: indemnisation des fournisseurs de télécommunication	28
2.3.27	Indemnités pour le transport de journaux	28
2.3.28	Radio et télévision: contributions fédérales au financement de Swissinfo	28
2.3.29	Conseils aux émigrants	29
2.3.30	Octroi de cautionnements dans les régions de montagne	29
2.3.31	Révision totale de la loi sur l'alcool	29
2.3.32	Révision partielle de la loi sur l'asile et de la loi sur les étrangers	29
2.3.33	Mesures concernant les recettes: augmentation de l'impôt sur le tabac.....	30
2.3.34	Mesures concernant les recettes: adaptation des émoluments pour la couverture des coûts ...	30
2.4	Propositions complémentaires	30

Annexe

- Liste des participants à la consultation

1 Introduction

1.1 Contexte

Le Conseil fédéral a adopté en août 2009 le plan financier 2011-2013. Celui-ci affichait un déficit de financement de près de 4 milliards par an et des corrections croissantes conformément au frein à l'endettement se situant entre 2,5 et 4 milliards de francs, bien que l'on estimât à l'époque que la crise économique et financière serait surmontée dès 2011. Depuis, les perspectives conjoncturelles se sont améliorées. Afin de satisfaire aux exigences du frein à l'endettement et de stabiliser la croissance des dépenses après 2010 également, il est nécessaire d'adopter des mesures de consolidation de l'ordre de 1,5 à 2 milliards par an. Dans ce contexte, le Conseil fédéral a mis en consultation un programme de consolidation prévoyant un volume d'allègement d'environ de 1,5 milliard de francs par an. La consultation a eu lieu du 14 avril au 28 mai 2010.¹

1.2 Contenu du rapport de consultation:

A l'instar des programmes d'allègement budgétaire 2003 et 2004, le programme de consolidation 2011/2013 porte essentiellement sur les dépenses. Il comprend six trains de mesures:

- I Compensation des investissements anticipés: dans un premier temps, il s'agira de compenser des investissements qui ont été anticipés dans le cadre des deux premiers programmes de stabilisation conjoncturelle, tout en étant encore inscrits dans le plan financier du 19 août 2009. La mesure qui générera pour les années 2011 et 2012 un allègement d'environ 180 millions à chaque fois, n'entraîne ni abandon de tâches ni retard dans les programmes d'investissements en cours.
- II Adaptation des dépenses au tassement du renchérissement: l'évolution de la conjoncture influence de manière asymétrique les recettes et les dépenses figurant dans le plan financier actuel. Alors que les recettes et les dépenses telles que les intérêts passifs ou les contributions aux assurances sociales ont été régulièrement adaptées aux nouveaux paramètres conjoncturels, un grand nombre d'autres pôles de dépenses ont continué d'être extrapolés sur la base d'un renchérissement annuel constant de 1,5%. Comme le renchérissement effectif pour les années 2009 à 2011 sera probablement beaucoup plus faible, ces extrapolations ont conduit à une augmentation involontaire des dépenses réelles. Une correction a posteriori de 2,4% en moyenne, apportée à tous les crédits pour lesquels le renchérissement n'est pas automatiquement pris en compte, vise ainsi à rétablir un traitement symétrique de tous les postes de dépenses et à prévenir toute augmentation involontaire des dépenses réelles.
- III Mesures interdépartementales visant le domaine propre de l'administration: des allègements sont ici à l'ordre du jour, au niveau des dépenses de personnel et d'informatique, des charges de conseil et des autres charges de biens et services proportionnellement à l'allègement du budget.
- IV Mesures concernant le réexamen des tâches: dans le rapport complétant le plan financier de la législature 2009 à 2011, le Conseil fédéral a fixé en avril 2008 les axes

¹ <http://www.efd.admin.ch/themen/00796/01673/index.html?lang=fr>.

de la réforme découlant du réexamen des tâches. Le programme de consolidation permettra d'appliquer les mesures prévues par cette réforme, qui ne requièrent pas – ou ne requièrent que peu – de modifications légales. Les mesures de plus grande portée exigeant de plus grandes préparations seront définies par les départements compétents dans le cadre de projets séparés, selon leur propre calendrier.

- V Intérêts passifs: les dépenses d'intérêt figurant au plan financier 2012-2014 sont largement inférieures à ce qui était initialement prévu. Cette diminution s'explique essentiellement par les résultats positifs inattendus du compte financier 2009, générant un recul de la dette. Le désengagement réussi vis-à-vis d'UBS SA en août 2009 a largement contribué à ce résultat: les fonds ainsi libérés ont été affectés à la réduction de la dette de la Confédération. L'allègement considérable du service de la dette sera pris en compte dans le programme de consolidation en tant que volet séparé. Cela permettra de souligner que discipline budgétaire et démantèlement ne sont pas des objectifs en soi, mais sont essentiels à la mise en place d'une marge de manœuvre future en matière de politique budgétaire.
- VI Mesures concernant les recettes: une augmentation de l'impôt sur le tabac de 20 centimes par paquet de cigarettes et trois mesures non fiscales permettront aux recettes d'apporter une contribution mesurée à la consolidation du budget à hauteur de 100 millions.

Dans l'ensemble, le programme de consolidation est susceptible de réduire à 2,6% environ la croissance annuelle moyenne des dépenses de 2008 à 2014 hors effets de distorsions résultant de l'augmentation de la TVA pour l'assurance-invalidité. Il sera ainsi possible d'atteindre l'objectif de stabilisation de la quote-part des dépenses de la Confédération et de faire un pas déterminant en termes de respect du frein à l'endettement.

Le programme de mise en œuvre du réexamen des tâches² a été soumis pour prise de position aux participants et participantes à la procédure de consultation en même temps que le programme de consolidation.

1.3 Informations sur la procédure de consultation

La procédure de consultation relative au programme de consolidation du Conseil fédéral et concernant le rapport sur la mise en œuvre du réexamen des tâches a été ouverte le 14 avril 2010. Au regard du calendrier serré devant conduire à la rédaction du message et du projet de loi concernant le PCO destinés au Parlement, le Conseil fédéral a décidé de soumettre la consultation à la procédure d'urgence prévue à l'art. 7, al. 3, de la loi du 18 mars 2005 sur la consultation (LCo; RS 172.061). Un délai de six semaines a donc été arrêté pour la consultation écrite qui a eu lieu entre le 14 avril et le 28 mai 2010. Parallèlement, et pendant la même période, le Conseil fédéral a mené quatre consultations sous forme de conférences dont les modalités ont été les suivantes pour les différents participants:

² <http://www.efd.admin.ch/themen/00796/01673/index.html?lang=fr>

- 19 mai 2010: Partis non gouvernementaux au niveau national
- 20 mai 2010: Partis gouvernementaux au niveau national
- 21 mai 2010: Associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne et des milieux économiques
- 27 mai 2010: Conférences des directeurs cantonaux

Dans le cadre de la procédure écrite, 355 participants ont pris position (aucun particulier). 39 réactions proviennent d'organismes officiellement invités à participer à la consultation sous forme de conférence et à la consultation écrite. Les 316 prises de positions restantes émanent d'autres milieux intéressés (la liste détaillée des participants à la consultation se trouve en annexe). Alors que la majorité des organismes invités à prendre position s'est prononcée sur les deux projets, à savoir le PCO et le rapport sur la mise en œuvre du réexamen des tâches, les autres milieux intéressés se sont, dans leur grande majorité, limités à commenter certains aspects sectoriels déterminés du programme de consolidation. Les domaines et thèmes politiques ayant suscité le plus d'intérêt sont le Haras national et l'agriculture suivis de l'environnement, des technologies environnementales, du trafic, de la santé et de la prévention ainsi que de la protection du paysage et de la conservation des monuments historiques. Les avis émis peuvent être résumés comme suit:

	Ont été invités à prendre position	Ont répondu
Cantons et conférences des directeurs cantonaux	31	21
Partis politiques	14	8
Associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne	3	3
Associations faîtières des milieux économiques	8	7
Milieu intéressés (fédérations, associations, organisations, sociétés)	–	316
Total (sans les particuliers)	56	355
Particuliers (prises de position portant principalement sur la mesure concernant Swissinfo)	–	743
Total (avec les particuliers)	56	1'098

Le **PS**, l'**UDC**, **economiesuisse** et le **SAB** ont proposé des catalogues de mesures alternatifs et systématiques.

2 Synthèse des résultats

2.1 Observations générales concernant le PCO

2.1.1 Cantons et conférences des directeurs cantonaux

Les cantons de **ZG**, **FR**, **BL**, **SH** et **AG** apportent leur soutien de principe aux efforts de la Confédération visant à garantir le frein à l'endettement en adoptant un programme de consolidation. La démarche consistant à prévoir des restrictions dans tous les domaines a également été saluée. Ces restrictions ne devraient toutefois pas être systématiques, mais devraient être adaptées aux circonstances et aux conséquences concrètes – par exemple en

se fondant sur les intérêts de la société en général. Le canton de **FR** s'inquiète notamment du fait que le train de mesures touche les régions périphériques et alpines particulièrement fragiles sur le plan financier.

La **CdC** ainsi que les cantons de **LU, UR, ZG, FR, BS, BL, SH, AG, TG, TI, VS, VD, JU** et **GE** critiquent de façon générale le délai de six semaines – jugé court – imparti pour prendre position. En effet, un tel délai semble non seulement dépourvu de fondement légal, mais est en outre largement insuffisant, en pratique, pour pouvoir se déterminer de façon adéquate sur un projet aussi complexe mettant en jeu des intérêts financiers aussi considérables pour les cantons, sachant au surplus qu'il est en règle générale nécessaire de consolider les avis émanant de plusieurs départements. En outre, d'aucuns s'interrogent sur la nécessité et la portée du PCO 2011/2013 au regard de la reprise rapide de la conjoncture. Par ailleurs, la **CdC** notamment, voit d'un mauvais œil le fait d'intégrer des mesures de réexamen des tâches applicables à court terme dans le PCO 2011/2013, avant même que cet objet ait été définitivement débattu. La **CdC** conteste cette façon de procéder, due notamment à la pression du calendrier, et requiert que le train de mesure IV soit retiré intégralement du PCO 2011/2013 et abordé comme il se doit dans le cadre du réexamen des tâches. Enfin, les cantons jugent inadapté de toucher à la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons deux ans seulement après la mise en œuvre de la RPT. Ainsi, et de façon générale, aucune coupe ne devrait être planifiée concernant les tâches communes; les mesures devraient ainsi se limiter au domaine propre de la Confédération et à la mise en place d'un moratoire sur les dépenses lié au risque de charges supplémentaires. En conséquence, la charge supplémentaire incombant aux cantons devrait être compensée dans la foulée de la RPT. Le non respect du principe de la neutralité budgétaire doit être compensé à hauteur de 100 millions de francs par an, et ceci avec effet rétroactif pour les années 2008 à 2011.

Le canton d'**AG** aborde notamment les questions du transfert de charges et des charges supplémentaires pour les budgets cantonaux résultant de la politique actuelle de la Confédération (PCO, financement hospitalier et financement des soins, révision de la législation sur la protection de l'adulte et de l'enfant, harmonisation des procédures civile et pénale; diminution de recettes consécutives aux diverses révisions fiscales). Le canton du **VS** se prononce sur certains thèmes-clés analogues (transfert de charges, accords découlant de la RPT bafoués). Le canton du **JU** soulève par ailleurs que les cantons sont doublement pénalisés, d'une part, en raison des différents projets en matière fiscale générant une baisse des recettes cantonales, et d'autre part, par les coupes décidées par la Confédération au niveau des tâches communes. De l'avis de ce même canton, les restrictions proposées peuvent apparaître acceptables, d'un point de vue global, mais leurs conséquences peuvent être délicates selon les cantons.

La **DTAP** et la **CTP** proposent de surcroît de soumettre séparément au Parlement – et non pas en un seul paquet – les différentes mesures du PCO. Enfin, il conviendrait d'une façon générale de tenir compte, dans le cadre du réexamen des tâches, du développement de chaque domaine de tâches et de son impact sur l'économie, l'environnement et la société.

2.1.2 Partis politiques

Le **PLR** ainsi que le **PDC** approuvent le PCO, dans son ensemble, qui leur semble répondre aux besoins d'une politique budgétaire durable, être propre à stabiliser le budget de la Confédération et à renforcer l'économie du pays. Pour le **PLR**, la portée de ce programme est insuffisante. Presque deux tiers du volume des allègements proposés découle de la correction du renchérissement, de l'adaptation des intérêts passifs et de la compensation des investissements anticipés. Les mesures effectives d'économie ne constituent quant à elles qu'un tiers des allègements prévus. Une politique budgétaire solide à long terme – au regard notamment du risque lié aux charges supplémentaires – nécessite la mise en œuvre de mesures d'économie plus conséquentes.

Pour le **PDC**, le PCO 2011/2013 doit être conforme à la RPT; aucun report de charges sur les cantons, qu'il soit formel ou effectif, ne doit être admis.

De l'avis de l'**UDC**, le programme de consolidation est totalement insuffisant, tant dans son ampleur que dans son approche. Il reproche au Conseil fédéral, d'une part, son manque de détermination dans l'avancement du réexamen des tâches, qui, de l'avis de ce parti, constitue l'outil le plus adapté en vue d'une consolidation à long terme du budget de la Confédération. D'autre part, le parti critique le peu d'allègements proposés, qu'il s'agisse du PCO ou du réexamen des tâches, au vu de l'évolution incertaine de la conjoncture et au risque lié à la diminution des recettes et aux éventuelles charges supplémentaires. Basé sur ce postulat, l'**UDC** requiert des mesures plus radicales et soumet une liste de ses propres propositions.

Le **PS** s'oppose au programme de consolidation en avançant des arguments d'ordre général. Selon ce parti, les mesures proposées ne sont pas nécessaires. Il considère en particulier comme peu propice à une stabilisation du budget national le fait de concentrer les efforts sur les dépenses. Une telle stratégie aurait pour effet, à court terme, de ralentir la reprise et se révélerait, à long terme, négative pour le pays en conséquence du ralentissement des investissements dans les secteurs en développement. Le **PS** propose dès lors une série de mesures alternatives axées sur les recettes, destinées à stabiliser le budget fédéral.

Les Verts rejettent, d'une façon générale, le programme de consolidation et les mesures de réexamen des tâches. Ils sont notamment d'avis que les divers allègements fiscaux ont eu pour seul effet de générer un déficit structurel qu'il s'agirait dès lors de rattraper par le biais d'un programme de consolidation orienté sur les dépenses. En lieu et place d'une telle politique financière «à reculons» fragilisant l'esprit innovateur du pays, en raison du climat politique notamment, ou reportant sur les cantons et les communes les coûts de la santé, la Confédération aurait besoin de recettes supplémentaires. Il s'agirait dès lors de planifier avec clairvoyance et cohérence les dépenses de la Confédération ainsi que leur financement. C'est ainsi seulement, de l'avis du parti, que des perspectives à long terme s'ouvriraient.

Le **PCS** n'est quant à lui que partiellement en accord avec le programme de consolidation proposé. Il critique notamment les économies prévues dans le domaine des tâches communes, ce qui, de son avis, génère souvent un report de charges sur les cantons. Il critique également la quasi-exclusivité des mesures accordées aux dépenses. Le parti suggère des mesures axées sur les recettes, ainsi notamment un impôt fédéral sur les successions, une imposition des bonus, des primes de bienvenue et des indemnités de départ, ainsi qu'une augmentation conséquente de la redevance sur le trafic poids lourds et de l'impôt sur les huiles minérales.

Le **PEV** accueille favorablement le PCO dans son principe, estimant essentiel à la conservation de la fortune fédérale de se concentrer avant tout sur les dépenses. Les mesures d'économie proposées dans le domaine des transferts et le domaine propre de la Confédération lui paraissent également équilibrées et de nature à éviter au mieux tout report de charges sur les cantons. Le **PEV** voit toutefois d'un mauvais œil les économies fiscales – parfois précipitées – envisagées et considère, d'une part, qu'il serait sage de renoncer à la 3^e réforme de l'imposition sur les entreprises, et d'autre part, qu'il serait utile de créer un impôt fédéral sur les successions et les donations. Le parti approuve dans l'ensemble les mesures du PCO et du réexamen des tâches. Il salue également la division en deux parties des réformes découlant du réexamen des tâches.

L'**UDF** soutient dans l'ensemble la stratégie consistant à consolider le budget fédéral au moyen de mesures axées sur les dépenses dans le cadre du PCO 2011/2013 et du réexamen des tâches et se déclare fondamentalement favorable aux mesures proposées.

Concernant les délibérations et la procédure de décision, le **PLR** refuse de considérer le PCO comme une planification de rechange. Il demande au contraire qu'une procédure d'urgence soit mise en place et que le train de mesures soit présenté au Parlement dès la

session d'automne et d'hiver, et non pas seulement au moment du budget 2011. Au vu de l'expérience positive faite avec le PAB03, le parti propose en outre de soumettre le PCO en tant que solution globale. A l'inverse, le **PS** s'oppose à une procédure parlementaire d'urgence au vu de la complexité du projet.

2.1.3 Communes, villes et régions de montagne

L'**Union des villes suisses (UVS)** considère que le programme de consolidation n'a pas lieu d'être et risque d'entraver la reprise conjoncturelle déjà timide. L'UVS propose de le suspendre pendant deux ans au terme desquels la situation devra être réévaluée. Il relève par ailleurs, notamment, que la réforme de l'imposition des entreprises a pour effet de diminuer les recettes, qu'il s'agira alors seulement de compenser avec le PCO. Elle critique en outre les nombreux reports de tâches effectués sur les niveaux inférieurs de l'administration et demande à la Confédération d'établir un rapport d'évaluation détaillé sur les conséquences financières des coupes proposées.

Le **Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)** et l'**Association des Communes Suisses** se plaignent en premier lieu du court délai imparti pour prendre position. Ils relèvent en outre, de façon critique, le fait que des mesures à court terme relevant du réexamen des tâches soient proposées, alors même que l'orientation et les objectifs de ce dernier n'ont pas encore fait l'objet de discussions approfondies. Le SAB demande en conséquence, à l'instar de la CdC, de retirer l'ensemble du train de mesure IV du PCO et de l'intégrer à une discussion de fond sur la question du réexamen des tâches. Par ailleurs, il y a lieu d'éviter autant que faire se peut les reports de charges, même informels, sur les cantons et les communes. Le **SAB** est en outre d'avis que le PCO arrive à un moment inopportun pour l'économie, et en particulier le tourisme, et qu'il y a lieu de craindre que les effets du train de mesures s'en aillent à vau-l'eau. Il relève par ailleurs que le potentiel de la RPT – notamment au niveau de la Confédération, sur le plan des tâches communes, ou au niveau des cantons, sur le plan de la délégation des tâches – pourrait être mieux utilisé. Enfin, l'**Association des Communes Suisses** regrette que dans les domaines de la formation, de la santé et de la prévoyance sociale en particulier, des taux de croissance supérieurs à la moyenne aient été arrêtés alors que les problèmes structurels ont été largement mis entre parenthèse dans les mesures présentées.

2.1.4 Associations faitières

Economiesuisse et l'**Union patronale suisse** relèvent l'importance d'une politique budgétaire durable pour la stabilité du pays et la place économique suisse. Ils soutiennent le programme de consolidation du Conseil fédéral qui poursuit les exigences du frein à l'endettement par le biais de mesures équilibrées et évitant, de façon générale, les reports de charges. Ces organismes saluent en particulier la priorité donnée par le PCO aux mesures axées sur les dépenses: en premier lieu, en effet, l'évolution des recettes comparée au PIB a permis au budget de la Confédération de ne pas enregistrer de problèmes sur le plan des recettes ces dernières années. En outre, les mesures portant sur les dépenses sont en principe plus efficaces. Au surplus, il n'est pas certain que la mise en oeuvre de mesures sur le plan des recettes soit à même de supprimer l'instabilité latente des finances de la Confédération – l'augmentation structurelle importante et constante des dépenses résultant en partie d'automatismes –, qui relève d'un problème de fond. C'est la raison pour laquelle il conviendrait d'adopter des réformes structurelles à plus long terme relevant du réexamen des tâches si l'on devait renoncer à l'avenir aux programmes d'allègement à court terme tels que le PCO. Cette remarque vaut en particulier pour les domaines soumis à de fortes hausses tels que celui de la prévoyance sociale ou celui de la santé. De l'avis d'**economiesuisse**, le programme de consolidation proposé ne peut être qu'une solution minimale au vu des risques de charges supplémentaires dans les années du plan financier et des prévisions particulièrement optimistes sur la croissance. L'organisation requiert donc

qu'à moyen terme (d'ici 2013) des mesures supplémentaires de l'ordre de 500 millions de francs au moins soient mises en place afin d'alléger le budget de la Confédération sur le long terme; elle propose un certain nombre d'économies concrètes dans les domaines de la prévoyance sociale, de la formation et de la recherche, de l'agriculture, de la défense, du trafic, de la culture et des loisirs.

L'**Union syndicale suisse (USS)** ne voit pas la nécessité d'adopter un programme de consolidation. L'USS critique globalement les règles du frein à l'endettement, qui, pour des problèmes d'ordre méthodique, exagèrent de façon générale l'importance des déficits structurels. A titre d'exemple, elle cite les prévisions souvent trop pessimistes de ces dernières années concernant les recettes de la Confédération. Par ailleurs, elle considère que sous un angle de politique économique et au vu des perspectives conjoncturelles incertaines, l'adoption d'un programme de consolidation n'est qu'un coup dans l'eau. **Travail Suisse** ainsi que la **Société suisse des employés de commerce (SEC)** considèrent, pour les mêmes motifs, que le train de mesures IV (mesures de réexamen des tâches) est globalement inutile et le rejettent en conséquence. A l'inverse, les trains de mesures I, II, V et VI, ainsi qu'une partie du train de mesures III (sans le domaine lié au personnel) bénéficient de leur soutien. La **SEC Suisse** s'interroge également sur l'utilité du train de mesures IV pour des motifs touchant au rapport coûts/utilité, citant l'exemple des coupes prévues au niveau de l'accueil extra-familial pour enfants (investissement d'utilité publique à long terme) ou encore la suppression de l'encouragement indirect de la presse (politique étatique).

L'**Union Suisse des Paysans (USP)** s'oppose aux mesures proposées dans le domaine de l'agriculture et demande à ce que, d'une façon générale, ce secteur soit retiré du programme de consolidation. Elle réfute en premier lieu l'argument consistant à rendre l'agriculture responsable des déficits structurels de la Confédération étant donné que la part de ce secteur aux dépenses fédérales est passée de 9% à 6% depuis le milieu des années 1990. L'USP constate en outre que le secteur de l'agriculture est touché par le PCO d'une façon disproportionnée. Elle relève par ailleurs qu'un grand nombre des mesures proposées se heurte aux orientations stratégiques adoptées par la Confédération dans le domaine agricole. L'USP invoque au surplus les mauvais chiffres enregistrés par l'agriculture en termes de revenus, relève des incompatibilités avec la RPT, et enfin, se réfère à l'instabilité de la conjoncture.

L'**Union suisse des arts et métiers (USAM)** voit d'un très bon oeil les efforts mis en place par le Conseil fédéral pour stabiliser le budget de la Confédération sur le long terme; elle soutient les objectifs et la direction générale reflétés dans le programme de consolidation. L'USAM attire l'attention sur l'importance que tiendra le secteur de la prévoyance sociale dans le budget fédéral ces prochaines années et les efforts accrus qu'il s'agira alors de consacrer à la maîtrise des dépenses.

2.1.5 Autres milieux intéressés

Parmi les autres avis exhaustifs émis sur le programme de consolidation, **constructionsuisse**, la **Société Suisse des Entrepreneurs**, la **Fédération Infra**, **Swissmem** ainsi que le **Centre Patronal** ont en règle générale bien reçu le projet. Ont en revanche émis des critiques à son égard ou l'ont rejeté: la **Fédération suisse de tourisme (FST)**, la **Fédération des Entreprises Romandes** ainsi que **Transfair**.

De nombreuses autres associations, organisations ou agences nationales ou régionales, représentant des intérêts spécifiques, se sont en outre prononcées sur des mesures précises du programme de consolidation. Il s'agit notamment, classés par thèmes politiques, des organismes suivants:

- *Trafic*: le TCS, l'ATE, l'Union des transports publics (UTP), la LITRA, l'Association suisse des transports routiers (ASTAG);

- *Formation et recherche*: la Conférence universitaire suisse (CUS), la Commission fédérale des hautes écoles spécialisées (CFHES), l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES), le Conseil des EPF, le Fonds national suisse (FNS);
- *Défense*: la Société suisse des officiers (SSO);
- *Agriculture*: des associations régionales de paysans, des associations d'éleveurs de bétail et de produits agricoles, des organisations du monde chevalin ainsi que différentes sociétés agricoles au sens large;
- *Migration*: l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR);
- *Environnement et technologies de l'environnement*: le WWF, Pro Natura, Ecologie libérale;
- *Protection du paysage et conservation des monuments historiques*: la Conférence suisse des conservatrices et conservateurs des monuments (CSCM), Patrimoine suisse;
- *Autres*: l'Association suisse des structures d'accueil de l'enfance (ASSAE), la FMH, l'Aide suisse contre le sida, la Ligue suisse contre le cancer, Swiss Olympic, Presse Suisse, le Syndicat suisse des mass média (SSM), l'Association Suisse des Télécommunications (ASUT) ainsi que différentes entreprises et groupes provenant de diverses branches.

Les 355 intervenants institutionnels sont répertoriés en annexe.

2.2 Trains de mesures I, II, V, VI

- *Trains de mesures I, II, V: Compensation des investissements anticipés, correction du renchérissement, allègement au titre des intérêts passifs*

Le **PLR**, l'**UDC**, le **PDC**, le **PCS** et le **PEV** ainsi qu'**economiesuisse** et sous certaines conditions également **Travail Suisse**, la **Société Suisse des Entrepreneurs** ainsi que le **Centre Patronal** approuvent, dans leur principe, les révisions à la baisse de la correction du renchérissement et de la compensation des investissements anticipés. Ces corrections ainsi que les diminutions des dépenses relatives aux intérêts passifs sont cependant des adaptations allant de soi qu'il n'y a pas lieu d'intégrer dans un programme d'économie. Selon **Travail Suisse**, il serait nécessaire d'envisager de nouvelles mesures de stabilisation concernant le marché du travail en cas d'un nouvel affaiblissement de la conjoncture. Dans le même ordre d'idées, la **Société Suisse des Entrepreneurs** considère que pour la branche de la construction, au regard de la tendance à la baisse de la demande en 2010, il ne paraît pas opportun d'adopter à l'heure actuelle un programme de consolidation.

Le **PS** s'oppose aux restrictions budgétaires prévues dans le cadre de la correction du renchérissement et de la compensation des investissements découlant du programme de stabilisation. Il invoque à ce titre, d'une part, la suppression des fonds alloués initialement à des domaines de tâches importants qui, si le renchérissement devait être supérieur à 0,8%, serait susceptible de générer une réduction réelle. D'autre part, la compensation actuelle des investissements anticipés, notamment en matière d'encouragement à la construction de logements, générerait, selon ce parti, des difficultés financières pour les villes et les agglomérations et seraient également contre-productive d'un point de vue sociopolitique. L'**UDF** relève qu'un taux de correction unique ne permet pas de tenir compte du renchérissement spécifique aux différentes branches.

Le **CTP**, les cantons d'**UR**, de **ZG** et du **TI** ainsi que l'**Association suisse des propriétaires d'embranchements particuliers et de wagons privés (VAP)** rejettent la correction apportée au renchérissement dans le domaine du trafic régional de voyageurs. D'une façon générale, les fonds alloués au transport publics devraient dépendre de l'évolution de la demande en matière de mobilité et non pas du renchérissement. Au vu des mesures proposées dans le domaine des transports publics (modification de la quote-part cantonale en fonction du

renchérissement en lieu et place de la demande, abandon des lignes peu fréquentées), il est à se demander quel accent la Confédération souhaite encore mettre sur sa politique des transports. Il est notamment relevé que les restrictions prévues évoquent, dans les faits, un report de tâches, étant donné que les cantons n'auraient aucun moyen de procéder aux adaptations nécessaires sur le plan des prestations pour l'année 2011. Il s'agirait de se demander s'il n'y aurait pas lieu, à l'avenir, de corriger le renchérissement sans attendre.

L'**USP** oppose son désaccord à la correction du renchérissement dans le domaine de l'agriculture, eu égard au fait que la mesure frappe ce secteur d'une façon disproportionnée. La réduction des suppléments versés pour le lait, qui constituent un pilier de ce marché, aurait pour effet de soumettre le prix du lait à une pression considérable. L'**USP** demande en conséquence de revoir considérablement à la baisse la correction du renchérissement prévue pour le secteur de l'agriculture. Elle requiert en outre de ne pas soumettre les suppléments pour le lait à ces restrictions.

Le **Conseil des EPF** est contre la correction du renchérissement dans les domaines de la formation et de la recherche en ce sens qu'elle équivaldrait à une politique Stop-and-Go qui serait nuisible à la continuité de la planification nécessaire à une gestion efficace sur le long terme.

L'allègement budgétaire au titre des intérêts passifs n'est pas contesté.

▪ **Train de mesures VI: Mesures concernant les recettes**

Le **PCS**, le **PEV** ainsi que **Travail Suisse** approuvent les mesures proposées concernant les recettes (augmentation de l'impôt sur le tabac, partage de la fortune de la RFA, augmentation de la taxe d'exemption minimale de l'obligation de servir, adaptation des émoluments de couverture des frais), la **Société Suisse des Entrepreneurs** n'est pas opposée à l'augmentation de l'impôt sur le tabac.

Economiesuisse s'oppose d'une façon générale aux mesures concernant les recettes, si aucune autre mesure du même ordre n'était adoptée dans le but de compenser les effets des premières. Se fondant sur des considérations allant dans le même sens, et évoquant par ailleurs l'incitation croissante à la contrebande, le **Centre Patronal** se déclare critique à l'égard de ce train de mesures.

2.3 Trains de mesures III et IV: domaine propre de l'administration fédérale et mesures de réexamen des tâches

2.3.1 Constructions civiles et logistique

Le canton du **TI** souligne à nouveau son souhait de voir la construction du nouveau du tribunal pénal fédéral de Bellinzone se dérouler selon les plans initiaux.

Pour le canton de **VD** et l'**USP**, la mesure aura pour effet de reporter les projets de construction et de modernisation de la station agroscope de Changins, ce qui aura un impact sur le rendement de l'institut et sur sa réputation.

Le **PEV** approuve les mesures proposées. Il relève toutefois qu'il s'agit de ne pas entraver démesurément l'activité du tribunal pénal de Bellinzone. L'**UDF** demande d'élargir la portée de la mesure relative à la réaffectation des immeubles désaffectés du DDPS pour un usage administratif.

Le **Tribunal pénal fédéral** rejette la mesure en se référant à la situation actuelle précaire en termes d'espaces, à l'autonomie des tribunaux ainsi qu'aux coûts engendrés par une réalisation par étapes du projet. Le **Conseil du musée du MNS** ainsi que les **Archives fédérales suisses** émettent quelques réserves à l'égard de cette mesure en se fondant sur différentes réflexions.

Pour la **Société Suisse des Entrepreneurs** la mesure paraît acceptable.

2.3.2 Diverses mesures au sein du DFAE

- **Restructuration du réseau extérieur**

Le **PEV** approuve la mesure.

Le **PS** s'oppose à toute nouvelle mesure imposant des restrictions au réseau extérieur et souligne que celui-ci ne revêt pas uniquement une fonction de service public pour la communauté des suisses de l'étranger, mais joue un rôle essentiel en terme de présence internationale et sert de plateforme pour les relations économiques de notre pays – et notamment à l'égard des Etats européens. L'**Organisation des Suisses de l'étranger** met aussi en garde contre une diminution supplémentaire du réseau extérieur.

- **Reprise intégrale du financement des Centres genevois de politique de sécurité par le DFAE**

Le **PEV** approuve la mesure. Quant au **PCS**, il rejette la mesure si celle-ci devait avoir pour effet de limiter les activités déployées jusqu'à présent dans le domaine de la promotion de la paix.

- **Réduction des activités de Présence Suisse et autres mesures**

Le **PEV** approuve la mesure. A l'inverse, elle est rejetée par la **Fédération suisse du tourisme (FST)** et **GastroSuisse**, qui craignent certains effets négatifs si l'engagement visant à faire connaître notre pays à l'étranger devait être diminué.

2.3.3 Diverses mesures au sein du DFJP

- **Compensation des prestations d'assistance avec le Liechtenstein**

Aucun participant ne s'est exprimé sur cette mesure (partielle).

- **Restriction sur les projets pilotes en matière d'exécution des peines**

Le **PS** rejette la mesure qui porte atteinte aux approches innovatrices adoptées en matière d'exécution des peines et devant générer des économies par rapport au système traditionnel d'exécution des peines. La **CdC** s'oppose également à la mesure ainsi que les cantons de **LU, ZG, FR, TG, TI** et du **JU**, car les restrictions proposées auraient pour effet d'interrompre les réformes en cours dans le domaine de l'exécution des peines sans permettre d'envisager d'autres projets expérimentaux dans ce registre. La mesure touche un domaine politique sensible que l'évolution de la société soumet à une dynamique constante. Etant donné que les projets pilotes sont planifiés à long terme, la mesure correspondrait à un transfert effectif des coûts sur les cantons.

- **Crédit pour la bibliothèque de l'Institution suisse de droit comparé**

Aucun participant ne s'est exprimé sur cette mesure (partielle).

- **Mesures au sein de l'Office fédéral de métrologie**

Divers **laboratoires d'étalonnage** ainsi que l'**Université de Neuchâtel** relèvent que la mesure générerait certaines complications d'ordre économique et technique sans pour autant conduire à des économies directes importantes.

2.3.4 Défense

Le **PS** rejette le plafond de dépenses arrêté pour 2010-2015 et propose de supprimer l'art. 4, al. 3, LPCO, sans le remplacer. Le calcul d'un nouveau plafond de dépenses est incompatible avec certaines décisions contenues dans le message sur l'étape de développement 2008-2011. D'autre part, la souplesse importante qu'il offre sur la spécificité et l'annualité aurait pour effet d'empiéter sur la suprématie du Parlement en matière de budget ce qui, du point de vue du PS, n'est pas acceptable au regard du futur incertain de l'armée (sur ce point, voir notamment le rapport sur le programme de mise en œuvre du réexamen des tâches).

Le **PEV** approuve le fait de renoncer pour l'heure à tout nouveau programme d'armement. Il considère que l'orientation de l'armée doit aujourd'hui être repensée, et qu'il serait notamment bon d'envisager un fonctionnement à effectifs réduits ou la possibilité d'effectuer le service d'une seule traite («Durchdiener»). Cette démarche s'inscrirait dans une volonté de diminuer les coûts d'exploitation.

La **Société suisse des officiers (SSO)** salue la prolongation du plafond des dépenses. Elle refuse toutefois toute restriction du budget de la défense pour les prochaines années, car procéder à ces économies conduirait à des restrictions dans le domaine de l'armement, ce qui empêcherait définitivement l'armée de répondre correctement au mandat constitutionnel qui lui est attribué. Il y a lieu en outre de se rappeler qu'aucune décision touchant au budget ne devrait être adoptée avant la conclusion du rapport sur la sécurité politique et le rapport sur l'armée.

2.3.5 Diverses mesures au sein du DDPS

▪ *Contributions au Centre de recherche sur la politique de sécurité de l'EPF de Zurich*

Le **PS** et le **CSP** s'opposent au redimensionnement des services ainsi qu'à la diminution des fonds alloués à la plateforme ISN. Ils invoquent le fait que ces mesures porteraient atteinte à la qualité élevée de la plateforme, mondialement connue et très utilisée, qui ne pourrait plus être garantie. Ceci jouerait en défaveur de la Suisse.

Le **PEV** salue la mesure.

▪ *Charges de transfert OFSPO*

Le **PDC**, le **PEV**, le **PCS** et l'**UDF** ainsi que les cantons de **ZG** et **TG** sont critiques à l'égard de la mesure ou même, la rejettent. Les économies seront faibles comparées à l'importance bien plus essentielle, pour l'offre de loisirs, les objectifs éducatifs comme le sens de la responsabilité et l'esprit d'équipe, la santé, la prévention des dépendances ou encore l'intégration d'enfants émigrés, du travail réalisé par J+S et les associations sportives à but non lucratif subventionnées. Par ailleurs, il convient de relever que des coupes même relativement insignifiantes ont un effet boule de neige important sur les prestations offertes à bien plaisir.

▪ *Protection civile*

La **CdC** ainsi que les cantons de **ZG**, **TG** et **JU** rejettent la mesure étant donné qu'elle conduirait à des retards dans le domaine de la télématique qui présente à l'heure actuelle les besoins les plus importants.

2.3.6 Formation

Les cantons de **LU**, **BS**, **BL** ainsi que la **Conférence universitaire suisse (CUS)** et le **Fonds national suisse (FNS)** considèrent d'une façon générale que les diminutions proposées dans le domaine de la formation ne devraient pas porter préjudice au financement du domaine FRI pour les années 2012 à 2016. Les contributions financières ne devraient pas seulement dépendre de la politique budgétaire, mais résulter également de discussions de fond et d'évaluations approfondies. La politique Stop-and-go consistant, d'une part, à prévoir des augmentations dans le budget et d'autre part, des restrictions avec le programme d'allègement, ne plaît pas.

Le **PS**, le **PDC** et les **Verts** ainsi que la **Fédération des Entreprises Romandes** rejettent les diminutions apportées aux fonds alloués à la formation. Ils demandent de renoncer d'une façon générale aux mesures d'économie prévues, en soulignant que la formation compte parmi les ressources essentielles du pays, que le nombre d'étudiants augmente, et que depuis plus d'une décennie – en période de récession également – notre pays souffre d'un manque de forces de travail hautement qualifiées.

Le **PEV** et l'**UDF** saluent globalement les restrictions proposées, qui leur paraissent mesurées et censées au vu de l'augmentation constante des subventions versées par l'Etat dans le domaine de la recherche.

▪ **Réductions dans le domaine des EPF**

Le **PS**, le **PDC**, la **CdC**, le canton de **BS**, l'**Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES)**, le **Fonds national suisse (FNS)** ainsi que **Swissmem** s'opposent aux réductions dans le domaine des EPF, car elles auraient pour effet d'affaiblir l'un des moteurs importants de la Suisse dans le domaine de la recherche et de l'innovation et entraverait la collaboration entre les hautes écoles. Le **Conseil des EPF**, balaie les arguments apportés en faveur des diminutions proposées (p.ex. accès aux fonds provenant de tiers, réserves).

▪ **Contributions liées à des projets selon la LAU**

La **CdC** ainsi que les cantons de **ZG** et **BS** refusent la mesure. En effet, ces contributions servent à réaménager le paysage des hautes écoles et à mettre sur pied de nouveaux thèmes. Par ailleurs, la mesure aurait pour effet d'intensifier d'une façon malsaine la concurrence intercantonale et il est à craindre que les cantons réduiraient leurs investissements à la mesure de la diminution des contributions versées par la Confédération. Avec le **WWF** et l'**ATE**, ils relèvent que les contributions affectées à des projets particuliers constituent un instrument important favorisant l'innovation des hautes écoles qui correspond aux principes fondant le développement à long terme.

▪ **Contributions aux investissements des universités cantonales**

Le **PS** ainsi que les cantons de **LU** et de **BS** rejettent la mesure. Ils demandent de façon générale qu'un déflateur identique à celui des EPF soit appliqué dans le calcul de la correction du renchérissement des subventions de base dans ce domaine important en termes de salaires. La **Conférence universitaire suisse (CUS)** partage cet avis, mais approuve cependant la mesure.

▪ **Suppression de l'aide pour le Bureau international de l'éducation (BIE) de l'UNESCO par le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER)**

Aucun participant ne s'est exprimé sur cette mesure (partielle).

▪ **Suppression des contributions à l'égalité des chances pour les hautes écoles spécialisées**

Le **PS** et le **PCS** rejettent la mesure. Ils relèvent que l'objectif de l'égalité des chances au sein des hautes écoles spécialisées n'est de loin pas encore atteint et qu'il ne fait aucun sens de détacher ce domaine du programme global de promotion de l'égalité des chances de la Confédération.

La mesure est également rejetée par la **CdC**, les cantons de **LU, ZG, BS, TI, VD** et du **JU**, l'**Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES)**, la **Commission fédérale des hautes écoles spécialisées (CFHES)**, le **Fonds national suisse (FNS)**, **7 autres participants du secteur des hautes écoles** ainsi que **Travail Suisse**; l'**Union suisse des arts et métiers** déplore également la mesure. D'une part, comme en témoignent les exemples chiffrés établis par de nombreux cantons, la proportion encore faible de femmes à tous les niveaux du domaine technique, et inversement, du faible nombre d'hommes présent dans le domaine social, sont la preuve d'un besoin en la matière. D'autre part, il est nécessaire d'utiliser au mieux le capital humain de notre pays au vu de la concurrence serrée qui prévaut au niveau mondial dans les domaines de la recherche et de l'innovation. En outre, cette mesure conduirait à des inégalités de traitement entre les universités et les hautes écoles. Par ailleurs, le programme d'action de la Confédération visant à promouvoir l'égalité des chances dans les hautes écoles de la Confédération est à l'heure actuelle en plein développement grâce à différents projets en cours. La mesure, que l'on pourrait comparer à une violation du principe de la bonne foi, conduirait à des transferts de charges ou condamnerait même les efforts mis en place à ce jour.

▪ **Renonciation à des contributions à des campagnes de formation professionnelle**

La **CdC** et le canton du **JU** estiment que les résultats escomptés par la Confédération ne pourront pas être atteints.

Le canton de **ZG** n'élève aucune critique à l'égard de la mesure, celle-ci n'ayant pas pour effet de retarder ou d'empêcher la mise en œuvre de projets prévus au niveau cantonal.

La **SEC Suisse** ne s'oppose pas à la mesure pour autant que les fonds ainsi épargnés soient réinjectés dans le secteur de la formation, par exemple dans d'autres projets urgents. L'**Union suisse des arts et métiers** et le **Centre Patronal** sont plus critiques: par cette mesure, eu égard aux contributions relativement peu importantes en jeu, le Conseil fédéral envoie des signaux négatifs, non seulement au monde de l'économie, qui contribue d'une façon non négligeable aux coûts de la formation, mais également à tous ceux et celles qui soutiennent cette institution fondamentale pour notre système économique suisse qu'est l'apprentissage.

2.3.7 Recherche

Le **PS**, le **PDC** et **les Verts** demandent, d'une façon générale, de renoncer aux mesures d'économie dans le domaine de la recherche. Ce domaine, en effet, constitue l'une des ressources essentielles de la force innovatrice du pays. Les programmes d'innovation dans le domaine des hautes écoles ainsi que les contributions aux frais généraux du FNS sont notamment cités.

Le **PEV** et l'**UDF** saluent globalement les coupes proposées, qui leur semblent mesurées et acceptables au regard de l'importance toujours croissante des contributions versées à la recherche par les pouvoirs publics.

▪ **Abandon de la participation aux programmes pour la compétitivité et l'innovation (CIP)**

Swissmem rejette catégoriquement la mesure. Si d'autres réductions devaient être envisagées au sein de la CTI, cette dernière se trouverait placée dans une situation

financière encore plus délicate qu'à l'heure actuelle, ce qui aurait pour effet de menacer à moyen terme le transfert de technologie.

▪ ***Ralentissement de l'augmentation des contributions aux frais généraux du Fonds national suisse***

Les cantons du **TI** et de **VD** ainsi que le **Fonds national suisse (FNS)** sont opposés à la mesure au regard de l'impact sensible de celle-ci sur les universités cantonales. En outre, ils considèrent que l'abandon de cette mesure s'impose afin de garantir la sécurité en matière de planification et se réfèrent à la politique Stop-and-go déjà critiquée. Le canton de **VD** relève, à l'exemple de l'Université de Lausanne, qu'une réduction des contributions aux frais généraux aurait pour effet d'entraver la répartition interne entre les facultés et l'administration.

▪ ***Etablissement des priorités dans le domaine de la coopération scientifique bilatérale dans le monde***

Aucun participant ne s'est exprimé sur cette mesure (partielle).

▪ ***Suppression du financement de l'expérience CMS au CERN***

Aucun participant ne s'est exprimé sur cette mesure (partielle).

▪ ***Redimensionnement de la contribution à ITER/Broader Approach***

Aucun participant ne s'est exprimé sur cette mesure (partielle).

▪ ***Renonciation à des contributions à la Fondation Science et Cité***

Le canton de **VD** relève que cette mesure a pour effet de générer un report de charges sur les universités et par conséquent, également sur les cantons qui les financent.

▪ ***Réduction des contributions à la coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique (COST)***

Aucun participant ne s'est exprimé sur cette mesure (partielle).

2.3.8 Prestations complémentaires AVS/AI

Les Verts s'opposent à la mesure dans son principe. La **CdC**, les cantons de **ZG**, **FR**, **SH** et du **JU** ainsi que **Travail Suisse** invalident les déclarations contenues dans le projet soumis à consultation et considèrent comme inopportun de procéder à la correction proposée à l'heure actuelle. L'évolution dynamique des coûts et des charges doit être prise en compte dans tous les domaines de la RPT, et non pas dans un de ces domaines uniquement. Cette démarche doit être mise en œuvre lors du deuxième rapport sur l'évaluation de l'efficacité. En revanche, l'objectif de correction concernant l'indemnisation des frais d'administration est bien reçu. Il n'existe toutefois aucun lien direct avec la première mesure proposée et les deux questions doivent donc être traitées individuellement.

Le **PEV** applaudit la correction proposée concernant les reports de charges non conformes à la RPT; ces reports de charges sont en effet indésirables.

2.3.9 Assurance-invalidité

Les Verts sont fondamentalement opposés à toute mesure d'économie forcée dans le registre IV. La **CdC**, les cantons de **FR**, **JU** et l'**UVS** relèvent que les effets que pourraient avoir la 4^e et 5^e révision de l'AI sur les cantons ne sont pas suffisamment développés. Ils craignent qu'elles génèrent un nouveau report de charges sur les cantons. Le message sur la révision 6b de l'AI devra donc aborder la question de l'impact sur les cantons de façon plus transparente. La mesure ne pourra être approuvée qu'à la condition qu'elle ne se traduise pas par un transfert des coûts.

La **Fédération des Entreprises Romandes** requiert de façon générale de ne pas intégrer les révisions de l'AI au PCO.

2.3.10 Assurance-maladie

Les Verts rejettent globalement les économies proposées. Le **PEV**, la **CdC** et le canton de **FR** de même que **Travail Suisse** estiment que les estimations en matière de réduction des coûts ont tendance à être trop optimistes. Il est fort à parier que cette réduction sera moins importante qu'escomptée et qu'elle n'aura pas lieu, en tous les cas, dès 2010. L'**USS** s'attend à ce que la demande en matière de réduction des primes augmente dès 2010, mais tout particulièrement pour 2011, en raison de l'augmentation importante des primes de l'assurance-maladie.

2.3.11 Accueil extra-familial des enfants

Le **PS**, **Les Verts**, le **PCS**, la **CdC**, les cantons de **LU**, **ZG**, **FR**, **BS**, **BL**, **TG**, **JU**, l'**UVS**, l'**USS**, la **SEC Suisse** et **Travail Suisse** ainsi que l'**Association suisse des structures d'accueil de l'enfance** et le réseau pour l'accueil des enfants «**Netzwerk Kinderbetreuung**» rejettent la réduction proposée et requièrent le maintien des aides financières à leur niveau actuel. Dans une société vieillissante, le fait d'apporter un soutien aux familles participe à la concurrence et contribue à augmenter le nombre de femmes qualifiées présentes sur le marché du travail. Les cantons auraient ainsi créé de nombreuses places d'accueil grâce au programme d'impulsion. Réduire à court terme et de façon prématurée l'aide financière accordée – sans modifier l'offre – équivaldrait à en reporter la charge sur les cantons et les communes. Enfin, le canton de **BS** relève que la mesure doit être rejetée du simple point de vue de l'égalité de traitement.

Le **PEV** et l'**UDF** saluent la mesure, considérant qu'elle a trait à une incitation financière qu'il s'agit de ne pas ancrer dans le système et qui est appelée à disparaître par le retrait progressif de la Confédération dans ce registre.

2.3.12 Migration

Les Verts et le **PCS** rejettent toute réduction dans le domaine de la migration.

Le **PEV** est favorable aux mesures proposées dans le domaine de la migration à l'exception des réductions prévues sur les projets pilotes destinés à favoriser l'intégration professionnelle.

- **Réduction de l'indemnité forfaitaire versée aux représentants des œuvres d'entraide pour la participation aux coûts d'audition**

Le canton d'**UR** s'oppose à la mesure, dans le sens où il juge la présence de la représentation des œuvres d'entraide importante lors de la procédure d'audition. Le canton de **ZG** propose de ne réduire l'indemnité forfaitaire qu'à hauteur de la diminution de la durée de l'audition. L'**Organisation suisse de l'aide aux réfugiés (OSAR)** relève qu'aujourd'hui

déjà l'indemnité versée ne suffit pas à couvrir tous les frais de la représentation des œuvres d'entraide. Elle requiert donc la suppression de la mesure envisagée et requiert une augmentation de l'indemnité forfaitaire, avec effet rétroactif à début 2010, de façon à ce que cette indemnité suffise à couvrir les coûts.

- ***Projets pilotes dans le domaine de l'intégration professionnelle des personnes admises à titre provisoire***

Le **PS** et le **PEV** ainsi que la **CdC**, les cantons de **LU, UR, ZG, FR, TG, TI, JU**, l'**UVS** et **Travail Suisse** rejettent la mesure, car ils estiment que l'intégration professionnelle constitue un facteur décisif à l'intégration. Chaque franc investi permet de s'économiser des coûts sociaux subséquents multiples. Les cantons sont d'avis qu'un retrait de la Confédération dans ce domaine serait contraire à la position adoptée jusqu'alors consistant à augmenter les subventions destinées aux programmes d'intégration des cantons. En outre, ce retrait serait contraire au principe de la bonne foi étant donné que les contributions allouées aux projets pilotes avaient été définies à titre de compensation partielle pour les charges supplémentaires assumées par les cantons suite à la dernière révision de la loi sur l'asile. De même, il est à craindre que la mesure génère un report de charges sur les niveaux inférieurs de l'administration. **Travail Suisse** relève en outre qu'au regard du vieillissement démographique de la population l'intégration professionnelle de personnes admises à titre provisoire devrait s'avérer précieuse sur le long terme.

- ***Raccourcissement de la durée de la procédure d'asile***

Le **PS** ainsi que le canton de **BS** sont opposés au raccourcissement du délai de recours. Cette diminution ne suffirait pas à raccourcir la durée totale de la procédure, y compris l'exécution du renvoi. Les économies seraient ainsi exclusivement réalisées sur le dos des cantons.

La **CdC** salue la mesure dans son principe, car elle permet de procéder à des économies réelles. Les demandeurs d'asile recevraient ainsi plus rapidement une décision définitive; en outre, l'expérience a démontré que la procédure de renvoi s'en trouverait simplifiée. La **CdC** relève en outre, à l'instar des cantons de **FR** et de **BS**, qu'il conviendrait de réduire également la durée de la procédure auprès des autorités de recours si l'on voulait fondamentalement atteindre l'objectif poursuivi. Les intervenants craignent aussi que la disposition génère dans les faits un report de charges sur les cantons si les requérants d'asile déboutés devaient se trouver plus longtemps en situation de renvoi – liée comme l'on sait à certains problèmes – et être ainsi tributaires du forfait de l'aide d'urgence.

- ***Réduction des contributions volontaires à la collaboration internationale***

Le canton de **ZG** propose de modérer la mesure de façon à ne pas toucher au soutien apporté aux œuvres d'entraide internationales et au Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCNUR).

- ***Mandats de recherche externes dans le domaine des migrations***

Aucun participant ne s'est exprimé sur cette mesure (partielle).

2.3.13 Protection du paysage et conservation des monuments historiques; soutien de projets culturels

Les Verts plaident en faveur de l'abandon **des** deux mesures.

Pour l'**UDF**, il est adéquat de procéder à une réduction raisonnable des contributions allouées à ce secteur.

▪ **Protection du paysage et conservation des monuments historiques**

La **CdC**, les cantons de **GL, LU, UR, ZG, FR, BS, BL, TG, TI, JU, L'UVS, Travail Suisse**, la **Conférence des conservateurs et conservatrices suisses de monuments historiques**, la **Conférence suisse des archéologues cantonaux**, **Patrimoine suisse** et **16 autres organisations participantes de défense du patrimoine** ainsi que diverses **prises de position individuelles** rejettent la mesure. Celle-ci rendrait encore plus difficile – au détriment des cantons – la mise en œuvre de la RPT dans le domaine de la protection du paysage et de la conservation des monuments historiques, sans oublier le fait que la Confédération, depuis plusieurs années déjà, se retire progressivement de cette tâche commune en procédant régulièrement à des coupes budgétaires. Les organismes susmentionnés ainsi que **constructionsuisse** craignent, dans ce contexte, que l'entretien régulier nécessaire des monuments et des sites construits en fasse les frais. Cette démarche est en flagrante contradiction avec l'estime importante portée par le public à ces biens culturels; la visite de villes et monuments historiques fait partie des activités culturelles favorites de la population suisse et son importance est également indéniable pour le tourisme. La mesure envoie en outre un signal inquiétant aux cantons, villes et communes qui luttent également avec des budgets trop serrés. Enfin, il est fait référence au rôle exercé par les propriétaires particuliers de monuments, déjà particulièrement touchés par les coupes opérées au niveau des subventions par le passé.

Les cantons de **ZG** et **BS** demandent qu'en lieu et place des restrictions proposées, les contributions soient portées à 30 millions au total pour les années 2011 à 2013.

Le canton de **LU** salue la réorganisation de l'ISOS (Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse), pour autant que celle-ci ne soit pas équivalente à une perte de qualité.

▪ **Soutien de projets culturels**

Le canton de **LU** voit la diminution proposée d'un mauvais œil, la jugeant démesurée, étant donné qu'elle aurait un impact déterminant sur la diffusion de la culture et correspondrait, dans les faits, à un report de charges. La **Fédération suisse du tourisme (FST)** et **GastroSuisse** craignent en outre que la mesure signifie le recul du soutien accordé à des projets innovants.

2.3.14 Santé

Le **PS, les Verts, le PCS, le PEV**, la **CdC**, les cantons de **ZG, FR, BS, TG, VD, JU** ainsi que la **FMH**, la **Ligue suisse contre le rhumatisme**, la **Ligue suisse contre le cancer**, l'**Aide suisse contre le sida**, et **9 autres fédérations et agences du domaine médical ou œuvrant dans le domaine de la politique sanitaire** de même que **Swiss Olympic** s'opposent aux réductions proposées dans le registre de la promotion de la santé et de la prévention. Les économies ainsi réalisées par la Confédération seraient modestes, leur effet toutefois sensible pour les organisations concernées et en particulier sur l'efficacité des mesures de prévention dont la preuve a été faite grâce à de nombreuses études réalisées sur la question³. Il s'agit de ne pas oublier non plus que, selon l'OMS et l'OCDE, la Suisse fait déjà largement figure de parent pauvre en comparaison internationale en termes de contributions publiques allouées à la prévention. La **CdC** et les cantons cités soulèvent en outre le risque possible de reports de charges sur les cantons.

La **CdC** est cependant globalement favorable au réexamen des priorités et du programme défini, mais souhaite toutefois que celui-ci ait lieu dans le cadre d'une étroite collaboration avec la Confédération afin d'éviter, dans les faits, tout report de charges.

³ Par ex. Rapport de synthèse - Evaluation économique des mesures de prévention en Suisse, rapport mandaté par l'Office fédéral de la santé publique.

2.3.15 Construction des routes nationales

Les Verts et le **PEV** approuvent la mesure, alors que le canton de **ZG** ne formule aucune objection.

La **CdC**, la **DTAP**, les cantons d'**UR**, de **TG** et du **JU** ainsi que l'**UVS**, le **SAB**, l'**Association des Communes Suisses**, l'**USAM**, le **TCS**, l'**ASTAG**, le **Centre Patronal**, la **Fédération des Entreprises Romandes**, **constructionsuisse** et la **Société Suisse des Entrepreneurs** rejettent les coupes proposées dans le domaine de la construction des routes nationales. L'entretien, l'élimination des goulets et l'achèvement du réseau routier national ainsi que l'exécution d'autres tâches complémentaires nécessiteront ses prochaines années, au contraire, plus de moyens. L'**USAM** relève en outre que les fonds nécessaires proviennent d'impôts affectés à ces dépenses et non pas de sources financières générales de la Confédération. Le canton d'**UR** évoque le projet «d'exécution de l'Axenstrasse» dont la réalisation ne doit pas être freinée par la mesure proposée.

2.3.16 Transport régional de voyageurs

La **CdC**, la **CTP**, les cantons de **LU**, **UR**, **ZG**, **FR**, **TG**, **TI** et du **JU** rejettent les deux mesures proposées dans le domaine du transport régional de voyageurs. L'économie des régions rurales et périphériques dépend également largement de l'infrastructure régionale des transports, et notamment des transports publics. Une réduction de l'engagement financier de la Confédération dans ce domaine aurait pour effet de générer des reports de charges réels pour les cantons présentant une structure d'implantations largement décentralisée car ces cantons sont contraints, pour des motifs d'ordre politique, de mettre à disposition les fonds nécessaires. L'**ASTAG** est d'avis, d'une façon générale, que les mesures du PCO dans le registre du transport doivent être assouplies et adaptées aux besoins réels.

▪ *Relèvement de la demande minimale de 32 à 100 personnes*

Le **PS**, le **PDC**, **les Verts**, le **PCS**, le **PEV**, la **CdC**, la **CTP**, la **DTAP**, les cantons de **LU**, **UR**, **ZG**, **FR**, **TI**, **JU** ainsi que l'**UVS**, l'**Association des Communes Suisses**, le **SAB**, la **SEC Suisse**, **Travail Suisse**, l'**USP**, la **Fédération suisse du tourisme (FST)**, le **WWF**, l'**ATE**, l'**UTP**, **LITRA**, le **TCS**, **Transfair**, le **Centre Patronal**, la **Fédération des Entreprises Romandes** ainsi que l'**Association suisse des propriétaires d'embranchements particuliers et de wagons privés (VAP)** sont contre la mesure. Celle-ci est diamétralement opposée à la politique de l'aménagement du territoire et des transports de la Confédération garantissant une desserte de base appropriée pour les régions périphériques également. Selon les avis émis, les économies ainsi poursuivies sont sans commune mesure avec les effets négatifs qu'elles auraient sur les économies régionale et nationale, et tout particulièrement sur les régions de montagne et les régions limitrophes. Les préoccupations de politiques régionale, environnementale et touristique, ainsi que les intérêts des personnes âgées ou handicapées, rendent impensable, pour les cantons, de réduire l'offre existante, de sorte que le report de charges en résultant aura pour effet d'augmenter la participation financière déjà élevée des cantons en matière de transport régional. Les cantons jugent cette situation inacceptable. Il convient en outre de rappeler que pour 2011, la procédure de commande aura été finalisée avant l'adoption d'un arrêté fédéral sur la question.

▪ *Utilisation de l'économie d'intérêts découlant du cautionnement accordé par la Confédération pour l'acquisition de moyens d'exploitation*

Les Verts rejettent la mesure dans son principe. La **CdC**, la **CTP**, les cantons de **LU**, **UR**, **ZG**, **FR**, **JU** ainsi que l'**Union des transports publics (UTP)**, **LITRA** et l'**Association suisse des propriétaires d'embranchements particuliers et de wagons privés (VAP)** se déclarent également opposés à la mesure. Aujourd'hui déjà, les fonds mis à disposition par la Confédération ne suffisent pas à couvrir les besoins au regard des investissements

nécessaires; en outre, l'économie proposée se fera par le biais d'une diminution de la part cantonale, sans savoir si des acquisitions de matériel roulant nécessitant le soutien de la garantie fédérale pour les moyens d'exploitation sont en cours dans certains cantons.

Le **PEV** approuve la mesure.

2.3.17 Transport des marchandises

Le **PS**, les **Verts**, le **PCS**, le **PEV** ainsi que la **CdC**, les cantons de **LU**, **UR**, l'**UVS**, le **SAB**, l'**Association des Communes Suisses**, le **WWF**, l'**ATE**, l'**UTP**, la **LITRA** ainsi que l'**Association suisse des propriétaires d'embranchements particuliers et de wagons privés (VAP)** rejettent les deux mesures proposées dans le domaine du transport de marchandises considérant qu'elles s'opposeraient à la mise en œuvre d'une politique de transfert du trafic efficace et nuiraient par conséquent aux efforts de protection contre le bruit et de protection du climat à long terme. En particulier, elles auraient pour effet de retarder certains projets stratégiques en cours et risqueraient de fragiliser la gestion du trafic combiné allant s'accroissant. De même, si l'on devait appliquer les réductions proposées, des priorités devraient être définies qui limiteraient le potentiel de croissance du trafic combiné et affaibliraient la politique en matière de transfert du trafic. Une réduction au niveau des voies de raccordement ferroviaires aurait pour effet de conduire au démantèlement sensible du réseau de trafic de CFF Cargo. De l'avis de l'**Association suisse des propriétaires d'embranchements particuliers et de wagons privés (VAP)**, la mesure est en outre contraire au principe du remboursement de la taxe liée aux carburants pour le transport par rail.

A l'inverse, l'**Union suisse des arts et métiers** ainsi que le **Centre Patronal** soutiennent les deux mesures en raison des échecs essuyés ces dernières années en matière de politique de transfert, et ce, malgré le soutien financier démesuré accordé au transport par rail par les pouvoirs publics. La **Société Suisse des Entrepreneurs** approuve également les mesures quoiqu'avec un peu plus de réserves.

- **Terminaux ferroviaires du trafic combiné**

La **CTP**, la **DTAP**, les cantons de **LU**, **ZG**, **FR**, **BS** et **BL** ainsi que l'**UTP** et **LITRA** rejettent la mesure, estimant que celle-ci irait à l'encontre de la politique de transfert de la Confédération.

- **Voies de raccordement**

L'**USS** rejette la mesure estimant que la réduction des moyens concernant la construction de voies de raccordement aurait des conséquences néfastes pour le trafic par wagons complets en Suisse.

2.3.18 Protection de l'environnement

Les **Verts**, la **Fédération suisse du tourisme (FST)** et **GastroSuisse** rejettent les mesures proposées dans le domaine de la protection de l'environnement pour des considérations d'ordre général. Ils estiment en outre que ces mesures sont une façon discrète de procéder à un report de charges global sur les cantons.

- **Forêts**

Le **PCS**, le **PEV**, la **CdC**, la **CDFo**, les cantons de **LU**, **UR**, **ZG**, **FR**, **BS**, **BL**, **TG** et du **JU** ainsi que l'**USP**, l'**UVS**, le **SAB**, **Travail Suisse** ainsi que la **Société forestière suisse** et **Economie forestière suisse** rejettent les mesures de restriction proposées dans le domaine des Forêts. Au regard de la diminution considérable des fonds alloués à l'entretien des

forêts, de nouvelles restrictions budgétaires fragiliseraient les cantons et menaceraient la bonne exécution de leur mandat constitutionnel en matière de politique forestière. La mesure serait en outre de courte durée au vu de ses coûts importants; elle équivaldrait par ailleurs un report de charges sur les cantons et les communes en raison des engagements à long terme dans le domaine de l'économie forestière. De même s'agit-il de tenir compte sur le long terme de l'importance croissante de ce secteur – ainsi, en particulier, du soin au jeune peuplement – sous l'angle de son enjeu politique à différents égards (économie nationale, écologie, énergie). De l'avis du canton d'**UR**, Confédération et cantons devraient aborder la question de la gestion des forêts dans le cadre d'un programme global lié à la RPT.

▪ **Technologies environnementales**

Le **PS**, le **PDC**, le **PCS**, la **DTAP**, les cantons de **LU**, **UR** ainsi que le **WWF**, l'**ATE**, **écologie liberale**, **Pro Natura**, **Travail Suisse**, **Transfair**, l'**Association suisse des propriétaires d'embranchements particuliers et de wagons privés (VAP)** ainsi que **75 autres participants institutionnels** actifs dans le domaine des technologies environnementales⁴ sont contre l'abolition des subventions de la Confédération en raison de la place particulièrement importante occupée par la protection de l'environnement et au vu du risque de perdre ainsi un certain savoir-faire au sein des PME qui constituent un vecteur important de l'innovation dans un environnement où celle-ci est déterminante. Le **PEV** ne se rallie à la mesure qu'à la condition que les économies réalisées soient p.ex. réaffectées à la rétribution à prix coûtant du courant injecté, étant donné que dans le domaine de l'énergie justement, le retard en matière de technologies favorables à l'environnement est toujours aussi important et doit être rattrapé. L'**Association suisse des propriétaires d'embranchements particuliers et des wagons privés (VAP)** relève en outre l'importance de la promotion des technologies environnementales dans la lutte contre le bruit provoqué par les wagons marchandises.

Le canton de **ZG** salue la mesure, estimant que les technologies de l'environnement doivent émaner du secteur privé. **Swissmem** suggère d'allouer les économies réalisées à la CTI, eu égard au fait que celle-ci se trouve actuellement dans une situation financière tendue, la CleanTech figurant par ailleurs dans le cadre de ses activités.

▪ **Institutions internationales**

Le **PEV** est en principe favorable à la mesure.

Le canton de **ZG** craint que celle-ci fragilise la position de la Suisse sur le plan international.

Travail Suisse rejette la mesure d'une façon générale. Le **WWF**, l'**ATE** et **Pro Natura** se déclarent critiques à son égard; comme le projet soumis ne se prononce pas nommément sur les institutions touchées par les restrictions budgétaires, il n'est pas possible de se prononcer définitivement sur la mesure proposée.

▪ **Eaux**

Le **PEV** ainsi que la **CdC**, la **DTAP**, les cantons de **LU**, **UR**, **FR**, **BL**, **TG**, **JU**, l'**UVS** et **Travail Suisse** rejettent la mesure. Au vu du changement des conditions climatiques, il y a lieu de considérer que les ressources en eau de notre pays ne sont plus aussi abondantes; si le besoin en eau devait augmenter, la situation pourrait se révéler critique pour le système des nappes phréatiques dont nous ne connaissons pas encore suffisamment le fonctionnement. En outre, il est impensable, de façon générale, de renoncer aux projets en

⁴ 18 associations, fondations et organismes; 19 représentants du secteur public, de la recherche et de l'enseignement; 38 entreprises.

cours concernant l'élimination des micropolluants; la restriction budgétaire aurait pour effet d'en reporter la charge sur les cantons.

Le canton de **ZG**, jugeant la mesure supportable, ne s'y oppose pas.

2.3.19 Agriculture: amélioration des bases de production, mesures sociales et Haras national suisse

Dans un contexte d'ouverture des marchés à l'échelle mondiale et de changements structurels accélérés, le **PDC**, les **Verts**, le **PEV**, la **CdC**, les cantons de **FR**, **TG** et **TI**, l'**Union suisse des paysans (USP)**, différentes **associations paysannes régionales et cantonales**, des **organisations d'élevage et de commercialisation** ainsi que le **Centre Patronal** demandent d'exclure l'agriculture en général du programme de consolidation et de renoncer à la correction du renchérissement ainsi qu'aux coupes ciblées touchant les divers instruments de promotion. Certaines organisations agricoles demandent même une intensification de l'engagement de la Confédération dans les secteurs de la sélection animale, de la recherche et de la vulgarisation.

Tous sont d'avis que l'agriculture contribue dans une mesure importante à l'approvisionnement en denrées alimentaires, à la préservation des ressources naturelles, à l'entretien du paysage rural ainsi qu'à l'occupation décentralisée du territoire. Or, eu égard à la libéralisation attendue des marchés, il ne convient pas de faire des économies dans les domaines de la recherche, du développement et de la vulgarisation, qui jouent un rôle essentiel pour atteindre une production durable et orientée vers le marché. De plus, la **CdC** allègue que ces mesures modifieraient les conventions équilibrées de la RPT et affecteraient inutilement les relations entre la Confédération et les cantons.

Les organisations mentionnées rejettent totalement ou en majeure partie les mandats d'économie envisagés. C'est pourquoi seuls quelques avis, se rapportant à certaines mesures spécifiques, figurent ci-après:

▪ **Vulgarisation**

Le **PEV**, la **CdC**, les cantons de **LU**, **UR**, **ZG**, **FR** et **TI**, l'**USP**, le **SAB**, tout comme le **WWF**, l'**ATE**, **Pro Natura** et **écologie libérale** rejettent cette mesure. D'une part, elle remettrait en question la répartition des tâches convenue dans le cadre de la RPT. D'autre part, la fonction essentielle de la vulgarisation – en tant qu'instrument coordonné de transmission du savoir et de mise en œuvre de mesures agricoles sur l'ensemble du territoire suisse – est mise en évidence. Au vu des exigences croissantes du point de vue de la protection de l'environnement et des animaux, des technologies d'exploitation ainsi qu'en général des défis découlant de l'ouverture des marchés, il sied d'accorder une grande importance à la vulgarisation.

Agridea, l'association suisse des conseillers et conseillères en économie familiale et en agriculture (**Schweizerische Arbeitsgemeinschaft haus- und landwirtschaftlicher BeraterInnen**) et diverses **organisations de producteurs agricoles** insistent sur le fait que les prestations de vulgarisation cofinancées par la Confédération occupent des créneaux majeurs. Si les ressources financières devaient être réduites unilatéralement comme proposé, les investissements réalisés dans les domaines de la recherche et de la vulgarisation verraient leur efficacité diminuer massivement; l'effet négatif qui en découlerait serait bien plus important que la réduction directe envisagée. De plus, cette mesure bafoue les arrangements convenus dans le cadre de la RPT.

▪ **Sélection végétale et animale**

Le **PS**, le **PCS**, le **PEV**, la **CdC**, les cantons de **LU**, **UR**, **ZG** et **FR**, le **SAB** ainsi que le **WWF**, l'**ATE**, **Pro Natura** et **écologie libérale** refusent une réduction dans ce secteur qui rendrait

impossible la poursuite d'un programme bien rodé et affaiblirait la stratégie nationale pour la diversité dans son ensemble. De plus, cela remettrait en question une nouvelle réglementation RPT peu de temps après son entrée en vigueur. La **CdC** cependant approuve une concentration des ressources au niveau de la sélection animale.

L'**USP** rejette cette mesure. Les contributions actuelles jouent un rôle essentiel dans la stratégie de la Confédération pour garantir la qualité de la sélection végétale et animale, soutiennent la biodiversité et renforcent la compétitivité de l'agriculture suisse dans un contexte de plus en plus exigeant, ce qui tient compte des souhaits des consommateurs locaux.

L'**Institut des sciences des plantes, des animaux et de l'agrosystème de l'EPF de Zurich** et la **Haute école suisse d'agronomie** soulignent que les réductions proposées auraient des conséquences graves au niveau de l'amélioration des bases de production, parce que ces ressources aident l'agriculture suisse à se positionner avec succès sur des marchés de plus en plus ouverts. Avec près de **15 associations actives dans le domaine de l'élevage et de la commercialisation des porcs** ainsi qu'avec l'**industrie de l'alimentation animale** et **35 éleveuses et éleveurs porcins privés**, ils font remarquer que cette mesure irait à l'encontre des démarches déjà entreprises pour orienter la sélection animale vers une production écologique de denrées alimentaires de haute qualité. Enfin, **ProSpecieRara** et la **Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées** attirent l'attention sur le fait que les économies envisagées ne permettraient plus de préserver les ressources génétiques des animaux de rente et des plantes cultivées en danger.

▪ **Aides à la reconversion professionnelle**

Selon le canton de **FR**, il ne faut surtout pas sous-estimer l'importance des aides à la reconversion professionnelle, notamment au vu de l'ouverture attendue des marchés. De même, **Travail.Suisse** et diverses **organisations agricoles** considèrent ces ressources comme indispensables, bien qu'elles soient peu sollicitées actuellement. Par contre, l'**USP**, les **unions soleuroise et grisonne des paysans** et l'association des paysannes et paysans radicaux de Suisse (**Freisinnige Bäuerinnen und Bauern Schweiz**) acceptent la réduction, du fait que cet instrument a mal été accepté dans le monde agricole et a très peu été employé. L'**USP** propose de subvenir aux allocations sociales pour l'agriculture avec des ressources provenant de l'aide sociale.

▪ **Aides aux exploitations**

La **CdC**, le canton de **ZG** et le **SAB** rejettent la réduction, du fait que les demandes d'aides aux exploitations recommenceraient à augmenter en cas de hausse des taux d'intérêt. L'**USP** fait remarquer que les aides aux exploitations pourraient représenter une mesure d'accompagnement centrale dans le cadre d'accords internationaux de libre-échange, notamment si la conjoncture se détériorait ou si les taux d'intérêt grimpaient. Elle accepte cette mesure, mais exige la reprise des aides aux exploitations dans la même proportion si les conditions économiques devaient l'exiger.

Le **PEV** accepte des économies dans les secteurs où les ressources servent à maintenir en place des structures.

▪ **Haras national suisse**

Le **PCS**, la **CdC**, les cantons de **ZG, FR, VD** et **JU**, l'**USP**, le **SAB**, **Travail.Suisse**, la **FST**, le **Centre Patronal** ainsi que la **Clinique équine de l'Université de Berne**, la **Haute école spécialisée bernoise**, le **Centre équestre national de Berne**, l'**Association suisse de médecine équine**, le **Service de prévention des accidents dans l'agriculture**, l'**Association suisse des détenteurs de chevaux**, l'**Association Cheval**, le **groupe de**

travail interdisciplinaire «Pferd Schweiz/Cheval Suisse» et près de 70 autres **organisations d'élevage de chevaux** et **sociétés équestres** refusent purement et simplement la suppression du Haras national. Ils font remarquer que le Haras national remplit des tâches essentielles dans les domaines de la recherche, de la formation et de la vulgarisation pour l'ensemble de la branche équine et contribue dans le même temps à la sauvegarde de la biodiversité, en préservant la race des Franches-Montagnes. De plus, c'est un employeur important dans les régions vaudoise et fribourgeoise de la Broye. Enfin, 90 % des chevaux sont détenus en zone agricole et y génèrent des revenus dans un contexte marqué par des changements structurels.

2.3.20 Agriculture: promotion des ventes, soutien du marché et paiements directs

Le **PDC**, les **Verts**, la **CdC** et les cantons de **LU** et **TG** ainsi que le **Centre Patronal** refusent toutes les réductions proposées dans l'agriculture, tandis que l'**Union suisse des paysans (USP)** la plupart d'entre elles.

Le **PEV** salue les économies proposées.

▪ *Promotion des ventes*

La **CdC** ainsi que les cantons de **LU**, **UR**, **ZG** et **FR** rejettent cette mesure, car elle remettrait en cause les stratégies actuelles de maintien du niveau de production intérieure et des prestations d'intérêt général qui y sont liées. Les créneaux commerciaux mis à profit rapidement constituent une base de départ importante, en particulier au vu de la libéralisation des marchés à venir. Il s'y ajoute que certains effets multiplicateurs induits dans la branche alimentaire seraient dès lors perdus.

L'**USP** rejette également cette mesure, diamétralement opposée à la stratégie fédérale en matière de qualité et à l'objectif de défendre les parts de marché en Suisse en cas d'une ouverture des marchés. La **Fédération des industries alimentaires suisses, Agro-Marketing Suisse** et différentes **organisations régionales et suprarégionales de commercialisation et de producteurs** refusent énergiquement ces réductions pour les mêmes raisons: les contributions doivent permettre de maintenir la compétitivité de l'agriculture suisse sur le plan international et de lui donner les mêmes chances que la concurrence étrangère.

▪ *Aides à la production animale*

La **CdC**, les cantons d'**UR** et **ZG**, le **SAB** et l'**USP** rejettent la mesure, parce que ces aides constituent un instrument efficace pour calmer les marchés dans le cadre des fluctuations saisonnières. Les conditions du marché pourraient provoquer à court terme d'importantes turbulences, ayant des répercussions sur les ventes et occasionnant des coûts économiques considérables. L'**USP** note encore que les contributions à la transformation de la laine de mouton n'ont été confirmées que très récemment par le Parlement.

▪ *Paiements directs généraux*

La **CdC**, le canton de **ZG**, le **SAB**, l'**USP** et **écologie libérale** rejettent cette mesure. D'une part, ils soulignent l'importance de la sécurité en matière de planification pour les agriculteurs, habitués à des périodes de planification de quatre ans. D'autre part, ils rappellent les revenus agricoles toujours bas dans les régions de montagne, qui ne permettent pas de réductions supplémentaires, notamment en ce qui concerne les prestations fournies dans l'intérêt général. L'**USP** y voit un signal négatif dans le cadre du projet de développement des paiements directs qui est en cours. Elle précise par ailleurs que les paiements directs ne sont pas astreints à l'indexation, ce qui revient à une diminution réelle dans le contexte d'augmentation des coûts de production, et demande que la réduction

des paiements directs soit prise en compte dans le cadre des fluctuations annuelles de ceux-ci.

Le canton de **ZG** fait remarquer qu'une réduction des ressources ne devrait pas conduire à celle des programmes éthologiques et des mesures écologiques, étant donné qu'une grande réforme agraire est prévue dès 2014.

Constructionsuisse estime que les réductions sont plutôt modestes au vu de l'importance de la contribution fédérale sous forme de paiements directs.

- **Contributions à l'exportation de produits agricoles transformés**

La **CdC**, le canton de **ZG** et l'**USP** refusent les réductions des moyens financiers jusqu'à la conclusion du Cycle de Doha (OMC). Les contributions à l'exportation sont en adéquation avec les dispositions des accords internationaux en vigueur; il n'y a donc aucune raison de les réduire pour l'instant. Elles ont renforcé le secteur agroalimentaire suisse et stabilisé la participation aux marchés internationaux.

2.3.21 Diverses mesures au sein du DFE

- **Réduction des contributions à l'encouragement des maîtres d'ouvrage d'utilité publique**

Le **PS**, les **Verts**, le **PCS**, le canton de **ZG**, l'**UVS**, l'**USS**, la **SEC Suisse** ainsi que l'**Association suisse des locataires (ASLOCA)** rejettent cette mesure, car une réduction donnerait un signal négatif aux autres investisseurs – notamment les cantons – pour la construction de logements d'utilité publique. La difficulté à trouver un logement, surtout dans les villes et les agglomérations, serait accrue avec la réduction du fonds de roulement, ce qui serait contraire à l'objectif d'atteindre une bonne mixité de la population. De plus, il convient de ne pas oublier le rapport entre réductions financières dans le domaine de la promotion des logements et hausses des demandes de prestations complémentaires et d'aide sociale.

Le **PEV** soutient le ralentissement des attributions au fonds, au vu de son capital actuellement élevé.

- **Suppression de la contribution à la Fédération suisse du tourisme**

Le **PEV** approuve la réduction de la modeste contribution fédérale, que la Fédération suisse du tourisme – bénéficiant d'un large soutien – pourrait compenser.

La **Fédération suisse du tourisme (FST)**, la **Conférence des directeurs d'offices de tourisme régionaux de Suisse (CDR)** et **GastroSuisse** rejettent cette mesure. Renoncer à une contribution engendrerait pour la Confédération une réduction immédiate de composantes de prestations importantes, notamment des travaux de développement de nouveaux produits touristiques et offres nationales, d'élaboration de la publication «Le tourisme suisse en chiffres» ou des conseils visant au développement des destinations et à l'amélioration des structures touristiques.

2.3.22 Personnel

Le **PS**, le **PCS**, l'**USS**, la **SEC Suisse** et **Travail.Suisse** rejettent les réductions transversales prévues dans le domaine du personnel. Il convient de renoncer aux réductions de salaire et d'effectif afin de maintenir la performance de la Confédération, au vu de l'augmentation du volume de travail, ainsi que sa compétitivité. L'**USS** rappelle que le personnel fédéral a déjà vécu des réductions drastiques par le passé. L'**UDF** suggère de réaliser des économies dans le domaine du personnel en premier lieu en abandonnant des tâches et en améliorant l'efficacité, et non par le biais de mesures salariales.

Le **PEV** approuve les réductions de salaire et d'effectif proposées par le Conseil fédéral. Les tâches de l'administration augmentant en nombre et en intensité, occasionnées en partie par l'administration elle-même, doivent être examinées périodiquement et adaptées en parallèle aux réductions dans le domaine des transferts. Selon le **SAB**, cette mesure n'est pas assez poussée. Il estime qu'au sein de l'administration fédérale le potentiel de réduction des tâches communes est plus élevé encore et que la Confédération doit se limiter à des tâches stratégiques et réduire en conséquence son appareil.

- **Mesures touchant les salaires**

Transfair rejette cette mesure qui ne permettrait pas de préserver le pouvoir d'achat des salaires du personnel fédéral.

- **Mesures affectant l'emploi**

Transfair accepte cette mesure pour autant qu'elle soit liée à des abandons ou réductions de tâches; par contre, il refuse qu'un volume de tâches identique ou en augmentation doive être réalisé avec moins de personnel.

- **Autres charges de personnel**

Aucun participant ne s'est exprimé sur cette mesure (partielle).

2.3.23 Charges de conseil

Le **PEV** et l'**UVS** saluent cette mesure, mais sont toutefois d'avis que la réduction est trop modeste par rapport à d'autres mesures. En général, de trop nombreuses expertises externes sont commandées, dont l'utilité est discutable. Dans le cadre des économies à réaliser, il faut envisager de manière critique le compromis entre octroi d'un mandat externe et réalisation interne.

2.3.24 Informatique

Le **PEV** salue les mesures d'économie proposées dans le domaine des TIC. Le potentiel de gains en efficacité demeure encore énorme. Il convient en général de renoncer aux solutions coûteuses, et d'envisager systématiquement l'utilisation de logiciels libres dans le domaine de la bureautique. Le canton de **ZG** espère que la Confédération trouvera des solutions pour augmenter l'efficacité de la collaboration entre autorités à tous les niveaux de l'Etat fédéral, notamment dans le cadre de la cyberadministration.

2.3.25 Autres charges propres de l'administration fédérale

- **Renonciation à une part des prestations d'Associated Press (AP)**

Aucun participant ne s'est exprimé sur cette mesure (partielle).

- **Diverses réductions affectant les charges de biens et services et les charges d'exploitation du DDPS**

Aucun participant ne s'est exprimé sur cette mesure (partielle).

- **Renonciation à l'acquisition d'appareils volants**

Les **Verts** approuvent cette mesure.

2.3.26 Surveillance de la correspondance par poste et télécommunication: indemnisation des fournisseurs de télécommunication

La **CdC** et les cantons de **ZG** et **JU** signalent la nécessité que la Confédération s'assure de mettre rapidement en œuvre des mesures de surveillance exigées par voie judiciaire, ou s'assure qu'elles le soient par le biais de réglementations dans le cadre de la procédure d'octroi de concession, afin de lutter contre la criminalité organisée dans les entreprises de télécommunication. Dans le même temps, les émoluments des cantons au Service des tâches spéciales du DFJP doivent être réexaminés. L'**Association suisse des télécommunications (ASUT)** et **différents prestataires de télécommunication** rejettent cette mesure. Ils expliquent en détail qu'une prise en charge par les prestataires des coûts de surveillance des télécommunications ne se justifie juridiquement ni du point de vue des instruments de surveillance ni de celui des mesures concrètes de surveillance.

Le **PEV** est d'accord avec cette mesure.

2.3.27 Indemnités pour le transport de journaux

Le **PS**, les **Verts**, le **PEV**, la **CdC**, le canton de **FR**, le **SAB**, l'**Association des communes suisses (ACS)**, l'**USS**, l'**Union suisse des arts et métiers (usam)**, **PRESSE SUISSE**, la communauté d'intérêt «**IG Mitgliederpresse**», les **sections romandes et alémaniques de l'Association suisse des locataires (ASLOCA)**, le **WWF**, l'**ATE** et **Pro Natura** rejettent la suppression de l'encouragement indirect de la presse, du fait qu'une nouvelle réduction des contributions – modestes en comparaison internationale – mettrait en grand danger la diversité de la presse aux niveaux local et régional et la formation démocratique de l'opinion. Cela s'applique en particulier aussi aux services de communication des organisations (*Mitgliederpresse*), dont l'importance ne doit pas être minimisée. De plus, la mesure est en contradiction avec les promesses du Conseil fédéral faites au Parlement. L'**usam** insiste sur les répercussions considérables que cette mesure aurait sur les nombreuses revues de ses membres. La **Poste Suisse** fait remarquer qu'elle affaiblirait un secteur déjà déficitaire ainsi que la position de l'entreprise.

Tandis que l'**UDF** approuve une réduction appropriée des contributions, le **Centre Patronal** ne s'oppose pas à la mesure prévue.

2.3.28 Radio et télévision: contributions fédérales au financement de Swissinfo

Le **PS**, l'**USS** ainsi que le **Syndicat suisse des mass media (SSM)** refusent la suppression des contributions fédérales destinées à Swissinfo, qui conduirait à une réduction substantielle, voire même à l'arrêt du service de Swissinfo. Du coup, cela signifierait la disparition d'un programme qui donne des informations d'une grande qualité journalistique sur la Suisse aux personnes vivant à l'étranger. L'**UVS** fait remarquer que Berne, en sa qualité de centre de la région de la capitale suisse, s'est engagée en faveur de la place des médias au service du centre politique national. L'abandon des contributions à Swissinfo porterait un grand coup à cette stratégie, avec la suppression de 120 places de travail; c'est pourquoi la **ville de Berne** rejette cette mesure.

Le **PEV** peut concevoir la suppression des contributions fédérales, si l'existence de cette importante plateforme Internet peut être garantie grâce à des synergies entre la radio et la télévision. Le **Centre Patronal** salue cette mesure, du fait qu'il y a de nombreuses offres de remplacement sur Internet.

SSR SRG idée suisse constate que l'abandon de la contribution fédérale aurait pour conséquence la disparition de Swissinfo. Une prise en charge du financement des programmes pour l'étranger par les personnes assujetties à la redevance uniquement ne répondrait pas à la volonté exprimée par le Parlement et ne serait pas supportable.

L'**Organisation des suisses de l'étranger** et près de **700 Suisses de l'étranger** ainsi que des **associations et clubs de Suisses de l'étranger** rejettent vivement cette suppression. Ils signalent qu'ils utilisent régulièrement la plateforme Internet Swissinfo, qui leur donne un aperçu diversifié de sujets importants pour la Suisse. De plus, cette plateforme leur livre des informations essentielles sur les objets des votations. Finalement, Swissinfo est un instrument qui leur permet de mieux faire connaître le contexte politique suisse complexe à leurs amis, voisins et collègues étrangers. Si Swissinfo disparaissait, la Suisse perdrait une voix de taille pour se faire entendre dans le monde entier.

2.3.29 Conseils aux émigrants

Le **PEV** est d'accord avec la suppression des conseils gratuits aux émigrants, étant donné qu'il ne s'agit pas d'une tâche centrale de l'Etat. Le canton de **ZG** soutient également cette mesure.

Par contre, l'**Organisation des suisses de l'étranger** considère comme une erreur la suppression des conseils donnés par la Confédération aux personnes qui désirent émigrer. Les prestations offertes répondent à un besoin manifeste.

2.3.30 Octroi de cautionnements dans les régions de montagne

La **CdC**, les cantons de **VD** et **JU** ainsi que le **SAB** rejettent cette mesure, car il s'agit de fait d'un transfert de charges aux cantons, qui devraient combler cette brèche pour des raisons de politique régionale. Le canton de **VD** explique que dans les cantons de montagne le groupe-cible actuel des cautionnements pourrait, à la suite de cette mesure, solliciter des offres cantonales similaires, ce qui aurait des effets négatifs sur les risques financiers et les prestations des cantons.

Le **PEV** est d'accord avec la mesure, en raison de la baisse des demandes de cautionnements et de la possibilité du système révisé de cautionnement de compenser cette réduction.

2.3.31 Révision totale de la loi sur l'alcool

Le canton de **ZG** demande que les tâches fédérales de prévention de l'abus d'alcool soient mentionnées dans la nouvelle loi sur l'alcool et garanties par elle. Des fonds affectés à cet effet doivent être prévus à l'intention de la Confédération, mais également des cantons.

2.3.32 Révision partielle de la loi sur l'asile et de la loi sur les étrangers

Le canton de **FR** craint un transfert de charges vers les cantons avec les trois projets de révision. Le raccourcissement formel des délais d'ordre ou la simplification de la procédure ne permettront pas de garantir le départ effectif des requérants d'asile déboutés. S'ils devaient dépendre plus longtemps de l'aide d'urgence faisant l'objet d'une indemnité forfaitaire, les cantons auraient à supporter des frais supplémentaires.

▪ *Désignation d'Etats de provenance*

Les **Verts** rejettent de manière générale les mesures proposées dans le domaine de la migration. La **CdC** et les cantons de **ZG** et **TI** doutent que la mesure soit aussi efficace qu'espéré, ce qui ne devrait toutefois pas engendrer de charge supplémentaire pour les cantons.

- ***Simplification de la procédure d'asile en cas de demandes de réexamen et de demandes multiples***

Le canton de **ZG** approuve l'idée de base de cette mesure, mais signale qu'elle n'aura d'effet que si les ressources organisationnelles et humaines des organes responsables de la procédure sont améliorées. Par contre, une réduction de celles-ci aurait un effet négatif sur la rapidité de la procédure. En outre, la Confédération doit poursuivre ses efforts pour conclure des accords de réadmission et des accords migratoires.

Le canton du **TI** réitère la demande qu'il a déjà formulée, souhaitant que la Confédération accorde l'aide sociale ordinaire également dans le cas de demandes de réexamen et de demandes multiples, et ne se rabatte pas sur les forfaits d'aide d'urgence.

- ***Procédure matérielle accélérée, réduction du délai de recours***

Le **PCS** rejette le raccourcissement du délai de recours à 15 jours, qui serait excessivement court pour clarifier des situations complexes, également par rapport à d'autres procédures administratives.

2.3.33 Mesures concernant les recettes: augmentation de l'impôt sur le tabac

Le canton de **ZG** approuve cette mesure, également pour des raisons de prévention. Les **représentants de l'industrie du tabac** demandent que les modalités de cette mesure soient repensées sur certains points.

2.3.34 Mesures concernant les recettes: adaptation des émoluments pour la couverture des coûts

Le canton de **ZG** approuve cette mesure visant à améliorer le principe d'équivalence.

2.4 Propositions complémentaires

L'**UDC** demande par principe une extension des allègements et soumet une liste de propositions spécifiques de réduction et d'abandon touchant pratiquement tous les domaines de tâches. Cela concerne notamment la suppression de différents offices et autorités fédéraux, l'abandon ou la diminution d'activités propres à l'administration fédérale et de diverses subventions et contributions dans le domaine des transferts.

Le **PS** s'oppose par principe à un assainissement des finances basé sur une réduction des prestations et propose à la place une série d'autres mesures pour stabiliser les finances, agissant ponctuellement sur les recettes. Il s'agit notamment de lutter contre l'escroquerie fiscale et la soustraction d'impôt au niveau de la TVA, de prélever une contribution de stabilisation de la place financière, d'exclure les dépenses d'investissement de la Confédération du frein à l'endettement, d'introduire un impôt fédéral sur les successions et de réexaminer les allègements fiscaux en vigueur.

economiesuisse soumet également une liste de mesures d'allègement supplémentaires, pouvant être mises en œuvre à court terme déjà, du moins partiellement, et sans ou avec peu de modifications législatives.

Le **SAB** soumet ponctuellement quatre propositions avec un potentiel de réforme supplémentaire. Premièrement, les principes de la RPT doivent être mis en œuvre de manière systématique. Il faut notamment réduire de manière appropriée au sein de l'administration fédérale les frais généraux relatifs aux tâches communes et aux tâches cédées aux cantons ainsi que rechercher et réaliser de façon conséquente des gains en efficacité. Ces derniers doivent être imputés au réexamen des tâches. Deuxièmement, des économies supplémentaires pourraient être réalisées au niveau de l'acquisition de

l'infrastructure informatique (logiciels libres) ainsi que de la centralisation. Troisièmement, en ce qui concerne les effectifs du personnel fédéral, il conviendrait de mettre à profit les synergies entre les départements, notamment du point de vue de la communication. Quatrièmement, une collaboration plus étroite entre Suisse tourisme et la publicité pour l'agriculture serait souhaitable au niveau de la représentation suisse à l'étranger.

Les listes de propositions complémentaires peuvent être consultées sur les sites Internet des organismes susmentionnés.

Programme de consolidation 2011-2013 et mise en œuvre du réexamen des tâches

Liste des participants

A. Participants officiels			
A1. Cantons et conférences des directeurs cantonaux			
AG	Kanton Aargau	Canton d'Argovie	Cantone di Argovia
BL	Kanton Basel-Land	Canton de Bâle-Campagne	Cantone di Basilea Campagna
BS	Kanton Basel-Stadt	Canton de Bâle-Ville	Cantone di Basilea Città
FR	Kanton Freiburg	Canton de Fribourg	Cantone di Friburgo
GE	Kanton Genf	Canton de Genève	Cantone di Ginevra
GL	Kanton Glarus	Canton de Glaris	Cantone di Glarona
JU	Kanton Jura	Canton du Jura	Cantone del Giura
LU	Kanton Luzern	Canton de Lucerne	Cantone di Lucerna
SH	Kanton Schaffhausen	Canton de Schaffhouse	Cantone di Sciaffusa
TI	Kanton Tessin	Canton du Tessin	Cantone Ticino
TG	Kanton Thurgau	Canton de Thurgovie	Cantone di Turgovia
UR	Kanton Uri	Canton d'Uri	Cantone di Uri
VD	Kanton Waadt	Canton de Vaud	Cantone di Vaud
VS	Kanton Wallis	Canton du Valais	Cantone del Vallese
ZG	Kanton Zug	Canton de Zoug	Cantone di Zugo
KdK CdC	Konferenz der Kantonsregierungen	Conférence des Gouvernements cantonaux	Conferenza dei Governi cantonali
BPUK DTAP DCPA	Bau- Planungs- und Umweltdirektoren-Konferenz	Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement	Conferenza svizzera dei direttori delle pubbliche costruzioni, della pianificazione e della protezione dell'ambiente
FoDK CDFo	Konferenz der kantonalen Forstdirektoren	Conférence des directeurs cantonaux des forêts	Conferenza dei direttori cantonali delle foreste
LDK CDCA	Konferenz kantonaler Landwirtschaftsdirektoren	Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture	Conferenza dei direttori cantonali dell'agricoltura
KÖV CTP	Konferenz der kantonalen Direktoren des öffentlichen Verkehrs	Conférence des directeurs cantonaux des transports publics	Conferenza dei direttori cantonali dei trasporti pubblici
SODK CDAS CDOS	Konferenz der kantonalen Sozialdirektoren und Sozialdirektorinnen	Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales	Conferenza dei direttori cantonali delle opere sociali

A2. Partis politiques de l'Assemblée fédérale			
CSP PCS	Christlich-soziale Partei	Parti chrétien-social	Partito cristiano sociale
CVP PDC PPD	Christlichdemokratische Volkspartei	Parti démocrate-chrétien	Partito popolare democratico
EDU UDF	Eidgenössisch-Demokratische Union	Union Démocratique Fédérale	Unione Democratica Federale
EVP PEV	Evangelische Volkspartei	Parti évangélique	Partito evangelico
FDP PLR	Die Liberalen	Les Libéraux-Radicaux	I Liberali
Grüne Verts Verdi	Grüne Partei der Schweiz (GPS)	Les Verts (PES)	I Verdi (PES)
SP PS	Sozialdemokratische Partei der Schweiz	Parti socialiste suisse	Partito socialista svizzero
SVP UDC	Schweizerische Volkspartei	Union Démocratique du Centre	Unione Democratica di Centro

A3. Associations faïtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national			
SAB	Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete	Groupement suisse pour les régions de montagne	Gruppo svizzero per le regioni di montagna
SGV ACS	Schweizerischer Gemeindeverband	Association des Communes Suisses	Associazione dei Comuni Svizzeri
SSV UVS UCS	Schweizerischer Städteverband	Union des Villes Suisses	Unione delle Città Svizzere

A4. Associations faïtières de l'économie qui œuvrent au niveau national			
economiesuisse	economiesuisse	economiesuisse	economiesuisse
KV / SEC / SIC	Kaufmännischer Verband	Société suisse des employés de commerce	Società svizzera degli impiegati di commercio
SAV / UPS / USI	Schweizerischer Arbeitgeberverband	Union patronale suisse	Unione svizzera degli imprenditori
SBV / USP / USC	Schweizerischer Bauernverband	Union suisse des Paysans	Unione svizzera dei Contadini
SGV / USAM	Schweizerischer Gewerbeverband	Union suisse des arts et métiers	Unione svizzera delle arti e mestieri
SGB / USS	Schweizerischer Gewerkschaftsbund	Union syndicale suisse	Unione sindacale svizzera
travail.suisse	Travail Suisse	Travail Suisse	Travail Suisse

B1. Diverses associations, organisations et agences		
Aids-Hilfe Schweiz	Aide suisse contre le sida	Aiuto aids svizzero
Aktionsgemeinschaft für die Wohnraumförderung	Communauté d'action pour la promotion du logement	Communauté d'action pour la promotion du logement
Arbeitsgemeinschaft für die provinzial-römische Forschung in der Schweiz (ARS)	Association pour l'archéologie romaine en Suisse (ARS)	Associazione per l'archeologia romana in svizzera (ARS)
Arbeitsgemeinschaft für die Urgeschichtsforschung in der Schweiz (AGUS)	Groupe de travail pour les recherches pré- et protohistoriques en Suisse (GPS)	Groupe de travail pour les recherches pré- et protohistoriques en Suisse (GPS)
Archäologie Schweiz	Archéologie Suisse	Archeologia Svizzera
a.r.h.a.m Association romande des historiens de l'art monumental	a.r.h.a.m Association romande des historiens de l'art monumental	a.r.h.a.m Association romande des historiens de l'art monumental
artho biovis	artho biovis	artho biovis
Arthur Edouard Ziegler	Arthur Edouard Ziegler	Arthur Edouard Ziegler
Association romande pour la protection des eaux et de l'air (ARPEA)	Association romande pour la protection des eaux et de l'air (ARPEA)	Association romande pour la protection des eaux et de l'air (ARPEA)
Association suisse des locataires - Section romande	Association suisse des locataires - Section romande	Association suisse des locataires - Section romande
ASTAG Schweizerischer Nutzfahrzeugverband	Association suisse des transports routiers (ASTAG)	Associazione svizzera dei trasportatori stradali (ASTAG)
Auslandschweizer-Organisation (ASO)	Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)	Organizzazione degli Svizzeri all'estero (OSE)
BauenSchweiz (Dachorganisation der Schweizer Bauwirtschaft)	constructionsuisse (Organisation nationale de la construction)	costruonesvizzera (Organizzazione nazionale della costruzione)
BiomassEnergie Die Informationsstelle von EnergieSchweiz	BiomassEnergie Le centre d'information du SuisseEnergie	BiomassEnergie Centro informazioni di SvizzeraEnergia
Bodenkundliche Gesellschaft der Schweiz (BGS)	Société suisse de pédologie (SSP)	Società svizzera di pedologia (SSP)
CardioVascSuisse	CardioVascSuisse	CardioVascSuisse
Centre Patronal	Centre Patronal	Centre Patronal
cemsuisse	cemsuisse	cemsuisse
CleantechAlps	CleantechAlps	CleantechAlps
Colloque des rédacteurs MAH et des historiens des monuments régionaux	Colloque des rédacteurs MAH et des historiens des monuments régionaux	Colloque des rédacteurs MAH et des historiens des monuments régionaux
Écologie libérale	Écologie libérale	Écologie libérale
energie-cluster.ch	energie-cluster.ch	energie-cluster.ch
Fachverband Infra	Fédération Infra	Federazione Infra
Fédération des Entreprises Romandes	Fédération des Entreprises Romandes	Fédération des Entreprises Romandes
Fondation pour l'histoire des Suisses dans le monde	Fondation pour l'histoire des Suisses dans le monde	Fondation pour l'histoire des Suisses dans le monde
Frauenrechte Beider Basel	Frauenrechte Beider Basel	Frauenrechte Beider Basel
Gastro Suisse	Gastro Suisse	Gastro Suisse
Kollegium für Hausarztmedizin (KHM)	Collège de médecine de premier recours (CMPR)	Collegio di medicina di base (CMB)
Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte (GSK)	Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS)	Società di storia dell'arte in Svizzera (SSAS)
Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte	Société des vétérinaires suisses	Société des vétérinaires suisses

Gewerkschaft des Verkehrspersonals (SEV)	Syndicat du personnel des transports (SEV)	Sindacato del personale dei trasporti (SEV)
Gutsbetrieb St. Elisabeth	Gutsbetrieb St. Elisabeth	Gutsbetrieb St. Elisabeth
Interessengemeinschaft Energieintensive Branchen	Interessengemeinschaft Energieintensive Branchen	Interessengemeinschaft Energieintensive Branchen
Interessengemeinschaft Mitgliederpresse	Communauté d'intérêt de la presse associative	Comunità d'interessi Stampa associativa
Konferenz der regionalen Tourismusdirektoren der Schweiz (RDK)	Conférence des directeurs d'offices de tourisme régionaux de Suisse (CDR)	Conferenza dei direttori degli enti regionali svizzeri del turismo (CDR)
Konferenz der Schweizer Denkmalpflegerinnen und Denkmalpfleger	Conférence suisse des conservatrices et conservateurs de monuments	Conferenza svizzera delle soprintendenti e dei soprintendenti ai monumenti
Konferenz Schweizerischer Kantonsarchäologinnen und Kantonsarchäologen (KSKA)	Conférence suisse des archéologues cantonaux (CSAC)	Conferenza svizzera degli archeologi cantonali (CSAC)
Krebsliga Schweiz	Ligue suisse contre le cancer	Lega svizzera contro il cancro
LITRA Informationsdienst für den öffentlichen Verkehr	LITRA Service d'information pour les transports publics	LITRA Servizio d'informazione per i trasporti pubblici
myclimate	myclimate	myclimate
Nationale Arbeitsgemeinschaft Suchtpolitik	Coordination politique des addictions	Coordination politique des addictions
Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung	Centre national d'information pour la conservation des biens culturels	Centro nazionale d'informazione per la conservazione dei beni culturali
Netzwerk Kinderbetreuung	Netzwerk Kinderbetreuung	Netzwerk Kinderbetreuung
Öbu works for sustainability	Öbu works for sustainability	Öbu works for sustainability
Procap Schweizerischer Invaliden-Verband	Procap - Association Suisse des Invalides	Procap - Associazione svizzera degli invalidi
Prométerre	Prométerre	Prométerre
Pro Natura	Pro Natura	Pro Natura
ProSpecieRara	ProSpecieRara	ProSpecieRara
Public Health Schweiz	Santé publique suisse	Salute pubblica svizzera
Rheumaliga Schweiz	Ligue suisse contre le rhumatisme	Lega svizzera contro il reumatismo
Schweizer Arbeitsgemeinschaft für klassische Archäologie (SAKA)	Association suisse d'archéologie classique (ASAC)	Associazione Svizzera di archeologia classica (ASAC)
Schweizer Geologenverband	Association suisse des géologues	Associazione svizzera dei geologi
Schweizer Heimatschutz	Patrimoine Suisse	Heimatschutz Svizzera
Schweizer Partikelfilter Verband	Schweizer Partikelfilter Verband	Schweizer Partikelfilter Verband
Schweizer Syndikat Medienschaffender	Syndicat suisse des mass media	Sindacato svizzero dei mass media
Schweizer Wanderwege	Suisse Rando	Sentieri Svizzeri
Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für Fundmünzen (SAF)	Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires (GSETM)	Gruppo svizzero per lo studio dei ritrovamenti monetali (GSSRM)
Schweizerische Arbeitsgemeinschaft zum Schutz der Flüsse und Seen Aqua Viva	Schweizerische Arbeitsgemeinschaft zum Schutz der Flüsse und Seen Aqua Viva	Schweizerische Arbeitsgemeinschaft zum Schutz der Flüsse und Seen Aqua Viva
Schweizerischer Baumeisterverband	Société suisse des entrepreneurs	Società svizzera impresari costruttori
Schweizerischer Blinden- und Sehbehindertenverband	Fédération suisse des aveugles et malvoyants	Federazione svizzera dei ciechi e deboli di vista
Schweizerischer Burgenverein	Association suisse châteaux forts	Associazione svizzera dei castelli

Schweizerische Fachstelle Behinderte und öffentlicher Verkehr (BöV)	Bureau suisse Personnes handicapées et transports publics (HTP)	Centro svizzero Persone con handicap e trasporti pubblici (HTP)
Schweizerische Flüchtlingshilfe	Organisation suisse d'aide aux réfugiés	Organisation suisse d'aide aux réfugiés
Schweizerischer Forstverein	Société forestière suisse	Società forestale svizzera
Schweizerischer Gehörlosenbund (SGB)	Fédération suisse des Sourds (FSS)	Federazione svizzera dei Sordi (FSS)
Schweizerische Gesellschaft für Hydrogeologie (SGH)	Société suisse d'hydrogéologie (SSH)	Società svizzera d'idrogeologia (SSI)
Schweizerische Gesundheitsligen-Konferenz	Conférence nationale suisse des ligues de la santé	Conferenza nazionale svizzera delle leghe per la salute
Schweizerische Konferenz der Gleichstellungsbeauftragten (SKG)	Conférence suisse des déléguées à l'égalité entre Femmes et Hommes (CSDE)	Conferenza svizzera delle delegate alla parità fra Donne e Uomini (CSP)
Schweizerische Herzstiftung	Fondation Suisse de Cardiologie	Fondazione Svizzera di Cardiologia
Schweizerischer Mieterinnen- und Mieterverband - Sektion Deutschschweiz	Schweizerischer Mieterinnen- und Mieterverband - Sektion Deutschschweiz	Schweizerischer Mieterinnen- und Mieterverband - Sektion Deutschschweiz
Schweizerische Offiziersgesellschaft (SOG)	Société suisse des officiers (SSO)	Società svizzera degli ufficiali (SSU)
Schweizerische Stiftung zur Förderung des Stillens	Fondation suisse pour la promotion de l'allaitement maternel	Fondazione svizzera per la promozione dell'allattamento al seno
Schweizer Tourismus-Verband (STV)	Fédération suisse du tourisme (FST)	Federazione svizzera del turismo (FST)
Schweizerischer Verband für Konservierung und Restaurierung	Association suisse de conservation et restauration	Associazione svizzera di conservazione e restauro
Schweizerischer Verband der Telekommunikation (asut)	Association suisse des télécommunications (asut)	Association suisse des télécommunications (asut)
Schweizerischer Verein des Gas- und Wasserfaches (SVGW)	Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE)	Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE)
Schweizerische Vereinigung der AOC-IGP	Association suisse des AOC-IGP	Association suisse des AOC-IGP
Schweizerische Vereinigung der Eigentümer historischer Wohnbauten	Association suisse des propriétaires de demeures historiques	Domus Antiqua Helvetica (associazione svizzera dei proprietari di dimore storiche)
Schweizerische Vereinigung für Schifffahrt und Hafenvirtschaft	Schweizerische Vereinigung für Schifffahrt und Hafenvirtschaft	Schweizerische Vereinigung für Schifffahrt und Hafenvirtschaft
Schweizerischer Verband für Umwelt Technik (SVUT)	L'association Suisse pour le techniques de l'environnement (SVUT)	Association suisse pour les techniques de l'environnement (SVUT)
Schweizerische Vogelwarte	Station ornithologique suisse	Stazione ornitologica svizzera
Stiftung für das Tier im Recht	Stiftung für das Tier im Recht	Stiftung für das Tier im Recht
Stiftung Landschaftsschutz Schweiz	Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage	Fondazione svizzera per la tutela del paesaggio
Stiftung Pro Aqua-Pro Vita	Fondation Pro Aqua-Pro Vita	Fondazione Pro Aqua-Pro Vita
Stiftung Zentrum für nachhaltige Abfall- und Ressourcennutzung ZAR	Stiftung Zentrum für nachhaltige Abfall- und Ressourcennutzung ZAR	Stiftung Zentrum für nachhaltige Abfall- und Ressourcennutzung ZAR
Sucht Info Schweiz/Fach Verband Sucht/GREA	Sucht Info Schweiz/Fach Verband Sucht/GREA	Sucht Info Schweiz/Fach Verband Sucht/GREA

sustanaible engineering network switzerland	sustanaible engineering network switzerland	sustanaible engineering network switzerland
swissmem Schweizer Maschinen-, Elektro- und Metall-Industrie	swissmem L'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux	swissmem L'industria metalmeccanica ed elettrica svizzera
Swiss Olympic	Swiss Olympic	Swiss Olympic
Swisscham - Africa	Swisscham - Africa	Swisscham - Africa
swisscleantech Association	swisscleantech Association	swisscleantech Association
Swisstransplant	Swisstransplant	Swisstransplant
Technik Thermische Maschinen (TTM)	Technik Thermische Maschinen (TTM)	Technik Thermische Maschinen (TTM)
Touring Club Schweiz (TCS)	Touring club suisse (TCS)	Touring club svizzero (TCS)
Trägerverein Culinarium	Trägerverein Culinarium	Trägerverein Culinarium
Transfair	Transfair	Transfair
Verband der Betreiber Schweizerischer Abfallverwertungsanlagen (VBSA)	Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets (ASED)	Associazione svizzera dei dirigenti e gestori degli impianti di trattamento dei rifiuti (ASIR)
Verband Kindertagesstätten der Schweiz (KiTaS)	Association suisse des structures d'accueil de l'enfance (ASSAE)	Associazione svizzera strutture d'accoglienza per l'infanzia (ASSAI)
Verband öffentlicher Verkehr (VöV)	Union des transports publics (UTP)	Unione dei trasporti pubblici (UTP)
Verband Schweizer Presse	Presse Suisse	Stampa Svizzera
Verband der Schweizer Studierendenschaften (VSS)	Union des étudiant-e-s de suisse (UNES)	Unione svizzera degli universitari (USU)
Verband der schweizerischen Tabakpflanzervereinigung (Swiss Tabac)	Fédération des associations suisses de planteurs de tabac (Swiss Tabac)	Fédération suisse des associations de planteurs de tabac (SwissTabac)
Verband des Strassenverkehrs (FRS)	Fédération routière suisse (FRS)	Fédération routière suisse (FRS)
Verband der verladenden Wirtschaft (VAP)	Association des chargeurs (VAP)	Association des chargeurs (VAP)
Verbindung der Schweizer Ärztinnen und Ärzte	Fédération des médecins suisses	Federazione dei medici svizzeri
Verein Feministische Wissenschaft Schweiz	Association Femmes Féminisme Recherche Suisse	Association Suisse Femmes Féminisme Recherche
Verkehrs-Club der Schweiz (VCS)	Association Transports et Environnement (ATE)	Associazione Traffico e Ambiente (ATA)
Waldwirtschaft Schweiz	Economie forestière Suisse	Economia forestale Svizzera
WWF Schweiz	WWF Suisse	WWF Svizzera

B2. Autorités, organisations publiques, établissements universitaires, hautes écoles		
Amt für Umwelt und Energie, Kanton St. Gallen	Amt für Umwelt und Energie, Kanton St. Gallen	Amt für Umwelt und Energie, Kanton St. Gallen
Berner Fachhochschule Rektorat	Haute école spécialisée bernoise Rectorat	Haute école spécialisée bernoise Rectorat
Berner Fachhochschule Technik und Informatik	Haute école spécialisée bernoise Technique et informatique	Haute école spécialisée bernoise Technique et informatique
Berner Fachhochschule/Schweizerische Hochschule für Landwirtschaft (SHL)	Haute école spécialisée bernoise/Haute école suisse d'agronomie (HESA)	Haute école spécialisée bernoise/Haute école suisse d'agronomie (HESA)
Bundesstrafgericht	Tribunal pénal fédéral	Tribunale penale federale
Conservatoire et Jardin botaniques	Conservatoire et Jardin botaniques	Conservatoire et Jardin botaniques
Eidgenössische Fachhochschulkommission (EFHK)	Commission fédérale des hautes écoles spécialisées (CFHES)	Commissione federale delle scuole universitarie professionali (CFSUP)
Eidgenössische Kommission für Denkmalpflege (EKD)	Commission fédérale des monuments historiques (CFMH)	Commissione federale dei monumenti storici (CFMS)
EPFL/Institut Microtechnique (IMT)	EPFL/Institut Microtechnique (IMT)	EPFL/Institut Microtechnique (IMT)
ETH Insitut für Pflanzen-, Tier- und Agrarökosystem-Wissenschaften (IPAS) Tiergenetik	ETH Insitut für Pflanzen-, Tier- und Agrarökosystem-Wissenschaften (IPAS) Tiergenetik	ETH Insitut für Pflanzen-, Tier- und Agrarökosystem-Wissenschaften (IPAS) Tiergenetik
Fachhochschule Nordwestschweiz	Fachhochschule Nordwestschweiz	Fachhochschule Nordwestschweiz
Fachhochschule Nordwestschweiz/Institut für Aerosol- und Sensortechnik	Fachhochschule Nordwestschweiz/Institut für Aerosol- und Sensortechnik	Fachhochschule Nordwestschweiz/Institut für Aerosol- und Sensortechnik
Fachhochschule Ostschweiz (FHO)	Fachhochschule Ostschweiz (FHO)	Fachhochschule Ostschweiz (FHO)
Ökozentrum Langenbruck	Ökozentrum Langenbruck	Ökozentrum Langenbruck
Rektorenkonferenz der Schweizer Universitäten (crus.ch)	Conférences des Recteurs des hautes écoles spécialisés suisses (crus.ch)	Conferenza dei Rettori delle scuole universitarie professionali svizzere (crus.ch)
SASSA Fachkonferenz Soziale Arbeit der FH Schweiz	SASSA Conférence suisse des hautes écoles de travail sociale	SASSA Conferenza svizzera delle scuole universitarie professionali di lavoro sociale
Schweizer Filmarchiv	Cinémathèque suisse	Cineteca svizzera
Schweizerische Universitätskonferenz	Conférence universitaire suisse	Conferenza universitaria svizzera
Schweizerischer Nationalfonds zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung (SNF)	Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS)	Fondo nazionale svizzero per la ricerca scientifica (FNS)
Umwelt- und Gesundheitsschutz Stadt Zürich	Umwelt- und Gesundheitsschutz Stadt Zürich	Umwelt- und Gesundheitsschutz Stadt Zürich
Universität Freiburg Schweiz	Université de Fribourg Suisse	Université de Fribourg Suisse
Universität Neuchâtel	Université de Neuchâtel	Université de Neuchâtel
Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften ZHAW	Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften ZHAW	Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften ZHAW
Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften/Life Sciences und Facility Management	Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften/Life Sciences und Facility Management	Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften/Life Sciences und Facility Management

B3. Organisations et entreprises fédérales ou proches de la Confédération		
Rat der Eidgenössischen Technischen Hochschulen (ETH)	Conseil des écoles polytechniques fédérales (CEPF)	Consiglio dei politecnici federali (CPF)
Eawag	Eawag	Eawag
Paul Scherrer Institut	Paul Scherrer Institut	Istituto Paul Scherrer
Post	La Post Suisse	La Posta svizzera
Schweizerische Bundesbahnen (SBB)	Chemins de fer fédéraux suisses (CFF)	Ferrovie federali svizzere (FFS)
Schweizerisches Nationalmuseum (SNM)	Musée national suisse (MNS)	Museo nazionale svizzero (MNS)
SRG SSR idée suisse	Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR)	Società svizzera di radiotelevisione (SSR)
Swisscom	Swisscom	Swisscom

B4. Entreprises		
AAE Ahaus Alstätter Eisenbahn Cargo AG	AAE Ahaus Alstätter Eisenbahn Cargo AG	AAE Ahaus Alstätter Eisenbahn Cargo AG
SUISAG Dienstleistungen in der Schweineproduktion	SUISAG Le centre de prestations pour la production porcine	SUISAG Le centre de prestations pour la production porcine
Anicom AG	Anicom AG	Anicom AG
Aquatec AG	Aquatec AG	Aquatec AG
Batrec Industrie AG	Batrec Industrie AG	Batrec Industrie AG
British American Tobacco Schwitzerland SA	British American Tobacco Schwitzerland SA	British American Tobacco Schwitzerland SA
BSH Umweltservice AG	BSH Umweltservice AG	BSH Umweltservice AG
Colt Telecom Services AG	Colt Telecom Services AG	Colt Telecom Services AG
Charles Cahans Consulting	Charles Cahans Consulting	Charles Cahans Consulting
Effizienzagentur Schweiz AG	Effizienzagentur Schweiz AG	Effizienzagentur Schweiz AG
Emmi Schweiz AG	Marché EMMI SA	Marché EMMI SA
EREP s.a.	EREP s.a.	EREP s.a.
ESU-services fair consulting in sustainability	ESU-services fair consulting in sustainability	ESU-services fair consulting in sustainability
Expo Centre SA	Expo Centre SA	Expo Centre SA
Ferriere Cattaneo SA	Ferriere Cattaneo SA	Ferriere Cattaneo SA
FILTECTA AG	FILTECTA AG	FILTECTA AG
Finecom Telecommunications AG	Finecom Telecommunications AG	Finecom Telecommunications AG
Furka Reibbeläge AG	Furka Reibbeläge AG	Furka Reibbeläge AG
Gebr. Künzler Richterswil	Gebr. Künzler Richterswil	Gebr. Künzler Richterswil
Gramitech SA	Gramitech SA	Gramitech SA
Granit Green Networks SA	Granit Green Networks SA	Granit Green Networks SA
Hertig & Lador SA	Hertig & Lador SA	Hertig & Lador SA
Hug Engineering AG	Hug Engineering AG	Hug Engineering AG
Hupac SA	Hupac SA	Hupac SA
inNet Monitoring AG	inNet Monitoring AG	inNet Monitoring AG
Interessengesellschaft für gesunde Schweine AG	Interessengesellschaft für gesunde Schweine AG	Interessengesellschaft für gesunde Schweine AG
Jakob Bösch AG	Jakob Bösch AG	Jakob Bösch AG
Josef Meyer Bogie AG	Josef Meyer Bogie AG	Josef Meyer Bogie AG
Kanaltec AG	Kanaltec AG	Kanaltec AG
Kellro Porcs AG	Kellro Porcs AG	Kellro Porcs AG
Manometer AG	Manometer AG	Manometer AG
Matter Engineering AG	Matter Engineering AG	Matter Engineering AG
mcs Laboratory	mcs Laboratory	mcs Laboratory
Mecana Umwelttechnik AG	Mecana Umwelttechnik AG	Mecana Umwelttechnik AG
Migros	Migros	Migros
Neue Fricktaler Zeitung AG	Neue Fricktaler Zeitung AG	Neue Fricktaler Zeitung AG

Orange	Orange	Orange
Philip Morris SA	Philip Morris SA	Philip Morris SA
Planet Horizons Technologies SA	Planet Horizons Technologies SA	Planet Horizons Technologies SA
PROSE AG	PROSE AG	PROSE AG
Remporc AG	Remporc AG	Remporc AG
Reuss Engineering AG	Reuss Engineering AG	Reuss Engineering AG
S & V Engineering AG	S & V Engineering AG	S & V Engineering AG
Schenker Korner + Partner GmbH	Schenker Korner + Partner GmbH	Schenker Korner + Partner GmbH
Scheuchzer SA	Scheuchzer SA	Scheuchzer SA
Schweinezucht Doggen AG	Schweinezucht Doggen AG	Schweinezucht Doggen AG
SPF AG	SPF AG	SPF AG
Sunrise	Sunrise	Sunrise
TFC Engineering AG	TFC Engineering AG	TFC Engineering AG
T-Link Management AG	T-Link Management AG	T-Link Management AG
UFA AG	UFA AG	UFA AG
Umtec Technologie AG	Umtec Technologie AG	Umtec Technologie AG
Up-to-date Umwelttechnik AG	Up-to-date Umwelttechnik AG	Up-to-date Umwelttechnik AG
Watersolutions AG	Watersolutions AG	Watersolutions AG
Zimmermann Verfahrenstechnik AG	Zimmermann Verfahrenstechnik AG	Zimmermann Verfahrenstechnik AG

B5. Associations agricoles		
Agro Marketing Suisse (AMS)	Agro Marketing Suisse (AMS)	Agro Marketing Suisse (AMS)
apisuisse	apisuisse	apisuisse
Arbeitsgemeinschaft Schweizerischer Rinderzüchter (ASR)	Communauté de travail des éleveurs bovins suisse (CTEBS)	Communauté de travail des éleveurs bovins suisse (CTEBS)
Association des Groupements et Organisations Romands de l'Agriculture (AgorA)	Association des Groupements et Organisations Romands de l'Agriculture (AgorA)	Association des Groupements et Organisations Romands de l'Agriculture (AgorA)
Association nationales des coopératives vitivinicoles suisses	Association nationale des coopératives vitivinicoles suisses	Association nationales des coopératives vitivinicoles suisses
Association Suisse des Vignerons-Encaveurs Indépendants	Association Suisse des Vignerons-Encaveurs Indépendants	Association Suisse des Vignerons-Encaveurs Indépendants
Association suisse pour un secteur agroalimentaire fort	Association suisse pour un secteur agroalimentaire fort	Association suisse pour un secteur agroalimentaire fort
Bio Suisse	Bio Suisse	Bio Suisse
Chambre d'agriculture du Jura Bernois	Chambre d'agriculture du Jura Bernois	Chambre d'agriculture du Jura Bernois
Chambre jurassienne d'agriculture	Chambre jurassienne d'agriculture	Chambre jurassienne d'agriculture
Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture
Die Schweizer Käsespezialisten (FROMARTE)	Artisans suisses du fromage (FROMARTE)	Artisans suisses du fromage (FROMARTE)
Entwicklung der Landwirtschaft und des ländlichen Raumes	Développement de l'agriculture et de l'espace rural	Sviluppo dell'agricoltura e delle aree rurali (Agridea)
Fédérations des Associations Promotionnelles des Vins Vaudois - FAPVV	Fédérations des Associations Promotionnelles des Vins Vaudois - FAPVV	Fédérations des Associations Promotionnelles des Vins Vaudois - FAPVV
Föderation der Schweizerischen Nahrungsmittel-Industrien	Fédération des industries alimentaires suisse	Federazione delle industrie alimentari svizzere
Gallo Suisse	Gallo Suisse	Gallo Suisse
Genossenschaft Prosus	Genossenschaft Prosus	Genossenschaft Prosus
IG Regionalprodukte	IG Regionalprodukte	IG Regionalprodukte
LOBAG	LOBAG	LOBAG
Mutterkuh Schweiz	Vache mère Suisse	Vacca madre Svizzera
Paritätische Kommission der Eierproduzenten und des Handels	Paritätische Kommission der Eierproduzenten und des Handels	Paritätische Kommission der Eierproduzenten und des Handels
Proviande	Proviande	Proviande
Schweinehaltergenossenschaft Appenzell	Schweinehaltergenossenschaft Appenzell	Schweinehaltergenossenschaft Appenzell
Schweinevermarktung	Schweinevermarktung	Schweinevermarktung
Schweizer Bäuerinnen- und Landfrauenverband	Union Suisse des paysannes et de femmes rurales	Unione svizzera delle donne contadine e rurale
Schweizer Fachstelle für Zuckerrübenbau	Centre betteravier suisse	Centre betteravier suisse
Schweizer Fleisch-Fachverband (SFF)	Union professionnelle suisse de la viande (UPSV)	Unione professionale svizzera della carne (UPSC)
Schweizer Getreideproduzentenverband (SGPV)	Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC)	Federazione svizzera dei produttori di cereali (FSPC)

Schweizer Milchproduzenten	Producteurs suisses de lait	Produttori svizzeri di latte
Schweizerische Arbeitsgemeinschaft haus- und landwirtschaftlicher BeraterInnen	Association suisse des conseillères(ers) en économie familiale et en agriculture	Association suisse des conseillères(ers) en économie familiale et en agriculture
Schweizerische Branchenorganisation Getreide, Ölsaaten und Eiweisspflanzen	Organisation de la branche suisse des céréales, oléagineux et protéagineux	Organisation de la branche suisse des céréales, oléagineux et protéagineux
Schweizerische Kommission für die Erhaltung von Kulturpflanzen	Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées	Commissione svizzera per la conservazione delle piante coltivate
Schweizerische Stiftung für die kulturhistorische und genetische Vielfalt von Pflanzen und Tieren	Fondation suisse pour la diversité patrimoniale et génétique liée aux végétaux et aux animaux	Fondazione svizzera per la diversità socioculturale e genetica dei vegetali e degli animali
Schweizerische Vereinigung für Tierproduktion	Association suisse pour la production animale	Association suisse pour la production animale
Schweizerischer Schafzuchtverband	Fédération suisse d'élevage ovin	Federazione svizzera d'allevamento ovino
Schweizerischer Verband der Zuckerrübenpflanzer SVZ	Fédération suisse des betteraviers	Fédération suisse des betteraviers
Schweizerischer Verein der Schweinehalter	Schweizerischer Verein der Schweinehalter	Schweizerischer Verein der Schweinehalter
Schweizerischer Viehhändler-Verband	Syndicat suisse des marchands de bétail	Associazione svizzera negozianti di bestiame
Schweizerischer Weinbauernverband	Fédération suisse des vigneron	Federazione svizzera dei viticoltori
Schweizerischer Ziegenzuchtverband (SZZV)	Fédération suisse d'élevage caprin (FSEC)	Federazione svizzera allevamento caprino (FSAC)
Stiftung Aviforum zur Förderung der schweizerischen Geflügelproduktion und -haltung	Stiftung Aviforum zur Förderung der schweizerischen Geflügelproduktion und -haltung	Stiftung Aviforum zur Förderung der schweizerischen Geflügelproduktion und -haltung
Schweizerische Schweinezucht- und Schweineproduzentenverband suisseporcs	Fédération suisse des éleveurs et producteurs de porcs	Fédération suisse des éleveurs et producteurs de porcs
Solothurnischer Bauernverband	Solothurnischer Bauernverband	Solothurnischer Bauernverband
St. Galler Bauernverband	St. Galler Bauernverband	St. Galler Bauernverband
Suisseporcs Sektion Mittelland-West	Suisseporcs Sektion Mittelland-West	Suisseporcs Sektion Mittelland-West
Genossenschaft Swissherdbook	Société coopérative swissherdbook	Société coopérative swissherdbook
Switzerland Cheese Marketing AG	Switzerland Cheese Marketing AG	Switzerland Cheese Marketing AG
Verband Schweizerischer Gemüseproduzenten	Union maraîchère suisse	Unione svizzera produttori di verdura
Walliser Landwirtschaftskammer	Chambre valaisanne d'agriculture	Chambre valaisanne d'agriculture
Zentralschweizer Bauernbund	Zentralschweizer Bauernbund	Zentralschweizer Bauernbund
Zuger Bauern-Verband	Zuger Bauern-Verband	Zuger Bauern-Verband

B6. Organisations équestres		
Association Equestre Neuchateloise	Association Equestre Neuchâteloise	Association Equestre Neuchateloise
Association nationale du cheval Avenches	Association nationale du cheval Avenches ANCA	Association nationale du cheval Avenches ANCA
Association Vaudoise pour la Défense de l'Infrastructure Indispensable au Cheval (AVIC)	Association Vaudoise pour la Défense de l'Infrastructure Indispensable au Cheval (AVIC)	Association Vaudoise pour la Défense de l'Infrastructure Indispensable au Cheval (AVIC)
Association Vaudoise des Sociétés Hippiques	Association Vaudoise des Sociétés Hippiques	Association Vaudoise des Sociétés Hippiques
Baselbieter Fahrverein	Baselbieter Fahrverein	Baselbieter Fahrverein
Beratungsstelle für Unfallverhütung in der Landwirtschaft (BUL)	Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)	Servizio per la prevenzione degli infortuni nell'agricoltura (SPIA)
Bernischer Pferdezuchtverband	Fédération bernoise d'élevage chevalin	Fédération bernoise d'élevage chevalin
Cooperativa allevamento equino Cantone Ticino e Distretto Moesa	Cooperativa allevamento equino Cantone Ticino e Distretto Moesa	Cooperativa allevamento equino Cantone Ticino e Distretto Moesa
Deutscher Förderverein für Freiburger Pferde e.V.	Deutscher Förderverein für Freiburger Pferde e.V.	Deutscher Förderverein für Freiburger Pferde e.V.
Distanzreiter Nordwest	Distanzreiter Nordwest	Distanzreiter Nordwest
Fédération Équestre Romande	Fédération Équestre Romande	Fédération Équestre Romande
Federazione Ticinese Sport Equestri (FTSE)	Federazione Ticinese Sport Equestri (FTSE)	Federazione Ticinese Sport Equestri (FTSE)
Freiburgischer Verband für Pferdesport	Fédération fribourgeoise des sports équestres	Fédération fribourgeoise des sports équestres
Freunde des Westernreitens Nordwest (FWN)	Freunde des Westernreitens Nordwest (FWN)	Freunde des Westernreitens Nordwest (FWN)
Interdisziplinäre Arbeitsgruppe "Pferd Schweiz/Cheval Suisse"	Interdisziplinäre Arbeitsgruppe "Pferd Schweiz/Cheval Suisse"	Interdisziplinäre Arbeitsgruppe "Pferd Schweiz/Cheval Suisse"
Interessengesellschaft Criollo-Schweiz	Interessengesellschaft Criollo-Schweiz	Interessengesellschaft Criollo-Schweiz
Interessengemeinschaft für das Maultier	Interessengemeinschaft für das Maultier	Interessengemeinschaft für das Maultier
Islandpferde-Vereinigung Schweiz (IPV CH)	Islandpferde-Vereinigung Schweiz (IPV CH)	Islandpferde-Vereinigung Schweiz (IPV CH)
Luzerner Warmblutzucht Genossenschaft	Luzerner Warmblutzucht Genossenschaft	Luzerner Warmblutzucht Genossenschaft
Nationales Pferdezentrum Bern	Centre Equestre National Berne	Centre Equestre National Berne
Niederländischer Freiburger Verein	Niederländischer Freiburger Verein	Niederländischer Freiburger Verein
Oberwalliser Pferdezuchtgenossenschaft	Oberwalliser Pferdezuchtgenossenschaft	Oberwalliser Pferdezuchtgenossenschaft
Observatoire de la filière suisse du cheval	Observatoire de la filière suisse du cheval	Observatoire de la filière suisse du cheval
Organisation der Arbeitswelt Pferdeberufe	Organisation du monde du travail, Métiers liés au cheval	Organizzazione del lavoro, Mestieri legati al cavallo
Pferdesport mit handicap.ch	Sport équestre avec handicap.ch	Sport équestre avec handicap.ch
Pferdezuchtgenossenschaft Aargau	Pferdezuchtgenossenschaft Aargau	Pferdezuchtgenossenschaft Aargau
Pferdezuchtgenossenschaft beider Basel	Pferdezuchtgenossenschaft beider Basel	Pferdezuchtgenossenschaft beider Basel
Pferdezuchtgenossenschaft Burgdorf I	Pferdezuchtgenossenschaft Burgdorf I	Pferdezuchtgenossenschaft Burgdorf I
Pferdezuchtgenossenschaft Einsiedeln	Pferdezuchtgenossenschaft Einsiedeln	Pferdezuchtgenossenschaft Einsiedeln
Pferdezuchtgenossenschaft Graubünden	Pferdezuchtgenossenschaft Graubünden	Pferdezuchtgenossenschaft Graubünden
Pferdezuchtverein Rheintal und Umgebung	Pferdezuchtverein Rheintal und Umgebung	Pferdezuchtverein Rheintal und Umgebung
PZG Passwang-Nord	PZG Passwang-Nord	PZG Passwang-Nord

PZG Schwarzenburg	PZG Schwarzenburg	PZG Schwarzenburg
Reit- + Fahrverein Laubberg, Gansingen	Reit + Fahrverein Laubberg, Gansingen	Reit + Fahrverein Laubberg, Gansingen
Reitclub Leimental	Reitclub Leimental	Reitclub Leimental
Reiterkameraden Aesch	Reiterkameraden Aesch	Reiterkameraden Aesch
Reiterverein Dornechberg	Reiterverein Dornechberg	Reiterverein Dornechberg
Reitgesellschaft Thayngen	Reitgesellschaft Thayngen	Reitgesellschaft Thayngen
Reitverein Farnsburg	Reitverein Farnsburg	Reitverein Farnsburg
Reitverein Laufen und Umgebung	Reitverein Laufen und Umgebung	Reitverein Laufen und Umgebung
Schweizer Haflingerverband	Fédération Suisse des Haflinger	Fédération Suisse des Haflinger
Schweizer Verband der Pferdehalter	Association suisse des détenteurs de chevaux	Association suisse des détenteurs de chevaux
Schweizer Zuchtgenossenschaft für arabische Pferde	Syndicat suisse d'élevage des chevaux arabes	Consorzio Svizzero per l'allevamento dei cavalli arabi
Schweizerische Interessengemeinschaft Eselreunde SIGEF	Association suisse des amis des ânes	Associazione svizzera amici degli asini
Schweizerische Vereinigung für Pferdemedizin	Association suisse de médecine équine	Association suisse de médecine équine
Schweizerischer Freibergzuchtverband	Fédération suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes	Federazione Svizzera d'allevamento di razza Franches-Montagnes
Schweizerischer Friesenpferdeverband	Association suisse du Cheval Frison	Association du Cheval Frison
Schweizerischer Shetlandpony - Verband (SSPV)	Fédération suisse du Poney Shetland (FSPS)	Fédération suisse du Poney Shetland (FSPS)
Schweizerischer Verband des Berberpferdes	Association suisse du Cheval Barbe	Association suisse du Cheval Barbe
Schweizerischer Verband für Pferdesport	Fédération suisse des sports équestres	Federazione svizzera sport equestri
Schweizerischer Verband für Ponys und Kleinpferde	Fédération suisse des poneys et petits chevaux	Fédération suisse des poneys et petits chevaux
Schweizerischer Verein der Züchter des Pferdes Reiner spanischer Rasse	Association suisse des éleveurs de chevaux de pure race espagnole	Association suisse des éleveurs de chevaux de pure race espagnole
Solothurnische Warmblut-Pferdezucht-Genossenschaft Balsthal	Solothurnische Warmblut-Pferdezucht-Genossenschaft Balsthal	Solothurnische Warmblut-Pferdezucht-Genossenschaft Balsthal
Sportpferdezuchtverein Bodensee	Sportpferdezuchtverein Bodensee	Sportpferdezuchtverein Bodensee
Swiss Western Riding Association (SWRA)	Swiss Western Riding Association (SWRA)	Swiss Western Riding Association (SWRA)
Syndicat Chevalin de Genève	Syndicat chevalin de Genève	Syndicat chevalin de Genève
Syndicat Chevalin de la Veveyse	Syndicat chevalin de la Veveyse	Syndicat chevalin de la Veveyse
Syndicat Chevalin Fribourgeois	Syndicat chevalin Fribourgeois	Syndicat chevalin Fribourgeois
Syndicat chevalin Montagne de Diesse	Syndicat chevalin Montagne de Diesse	Syndicat chevalin Montagne de Diesse
Syndicat Chevalin Vallée de Tavannes	Syndicat chevalin Vallée de Tavannes	Syndicat chevalin Vallée de Tavannes
Syndicat vaudois d'élevage Chevalin	Syndicat vaudois d'élevage Chevalin	Syndicat vaudois d'élevage Chevalin
Universität Bern/Pferdeklinik	Universität Bern/Pferdeklinik	Universität Bern/Pferdeklinik
Verband Schweizer Concoursreiter	Association suisse des cavaliers de concours	Association suisse des cavaliers de concours
Verband schweizerischer Pferdezuchtorganisationen	Fédération suisse des organisations d'élevage chevalin	Federazione svizzera delle organizzazioni d'allevamento equino
Verein IG-Pferdezucht Baselland und Umgebung	Verein IG-Pferdezucht Baselland und Umgebung	Verein IG-Pferdezucht Baselland und Umgebung
Vereinigung Pferd	Association cheval	Association cheval

Warmblutpferdezucht Genossenschaft Bern-Mittelland	Warmblutpferdezucht Genossenschaft Bern-Mittelland	Warmblutpferdezucht Genossenschaft Bern-Mittelland
Warmblutpferdezuchtgenossenschaft Bremgarten	Warmblutpferdezuchtgenossenschaft Bremgarten	Warmblutpferdezuchtgenossenschaft Bremgarten
Zuchtverband CH-Sportpferde	Fédération d'élevage du cheval de sport CH	Federazione d'allevamento del cavallo da sport CH

En outre, 743 particuliers ont pris position, une grande partie d'entre eux ont critiqué la suppression proposée des contributions fédérales à Swissinfo.